Montréal mardi 4 mars 2014 Le plus grand quotidien français d'Amérique
130e année N° 110 38 pages, 4 cahiers

1,00 $ taxes en sus – Édition provinciale **1,10 $**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

EXCLUSIF

MAROIS VOYAIT BARRETTE À LA TÊTE DU CHUM

La première ministre a rencontré il y a deux semaines celui qui est devenu candidat libéral. PAGE A2

LA PRESSE

ALLÉGATIONS D'AGRESSION SEXUELLE

CRISE À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

L'établissement a suspendu son programme de hockey masculin à la suite d'allégations visant plusieurs joueurs des Gee-Gees. Détail troublant : l'équipe aurait tenté d'étouffer l'affaire. PAGE A6

PHOTO ÉTIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

DE JEUNE TUEUR À ÉDUCATEUR

La réinsertion des adolescents meurtriers est possible, soulignent des experts. Témoignage de deux délinquants qui ont été réhabilités.
PAGES A10 ET A11

PHOTOMONTAGE LA PRESSE

PATRICK LAGACÉ
PSYCHOTIQUES : OUI, LE BARIL A (PARFOIS) UN FOND PAGE A5

FRANCIS VAILLES
LA DETTE DU QUÉBEC BAISSERA BIENTÔT, ME CROYEZ-VOUS? AFFAIRES

L'OSM VEUT RECONQUÉRIR LE MONDE

« Les tournées [à l'étranger] jouent un rôle irremplaçable », lance Kent Nagano en entrevue.
ARTS

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

CRISE EN UKRAINE

L'AGRESSION ET L'IMPUISSANCE

Que peut faire la communauté internationale contre Moscou?
AGNÈS GRUDA PAGE A8

Des navires de la marine russe au large de Sébastopol.

PHOTO FILIPPO MONTEFORTE, AGENCE FRANCE-PRESSE

EXCLUSIF DROITS DE TÉLÉ POUR SOTCHI ET RIO

RADIO-CANADA A PAYÉ 85 MILLIONS US

AFFAIRES

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Il y a plus de médecins au Parti libéral qu'à l'hôpital.

Venez voir mon blogue ! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

BROSSARD HYUNDAI
8750, boul. Taschereau, Brossard
1 866 359 8325
www.brossardhyundai.com

L'ÉVÈNEMENT C'EST LE TEMPS DE CHANGER
OBTENEZ LES MEILLEURS TAUX DE LOCATION SUR LE MARCHÉ !
FINANCEMENT À 0 % AUSSI DISPONIBLE ◊

ELANTRA L 2014
LOUEZ À PARTIR DE : 81 $ AUX DEUX SEMAINES POUR 60 MOIS* | 0 $ COMPTANT
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.

TUCSON GL 2014
LOUEZ À PARTIR DE : 139 $ AUX DEUX SEMAINES POUR 60 MOIS* | 0 $ COMPTANT
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.

ACCENT L 5 PORTES 2014
LOUEZ À PARTIR DE : 72 $ AUX DEUX SEMAINES POUR 60 MOIS* | 0 $ COMPTANT
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.

GARANTIE 5 ANS††
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km
Garantie groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km
Garantie sur les émissions : 5 ans/100 000 km

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. ▯ Prix des véhicules montrés : Accent GLS 5 portes 2014, transmission automatique à partir de 20 714 $ / Elantra Limited 2014, transmission automatique à partir de 25 314 $ / Tucson Limited 2014 à trac. intégrale à partir de 35 474 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et destination de 1 550 $ / 1 550 $ / 1 760 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. ◊ Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai. Exemples de financement : Elantra L 2014, boîte manuelle 6 vitesses à partir de 16 314 $ (incluant un ajustement de prix de 1 250 $) à un taux annuel de 0 % pour 60 mois. Paiement de 125 $ aux 2 semaines. Comptant initial requis de 0 $. Coût de prêt (incluant les frais maximum du RDPRM de 76 $) : 76 $, pour une obligation totale de 16 390 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et destination de 1 550 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et sont payables au moment de la livraison. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. * Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs suivants : Accent L 5 portes 2014, boîte manuelle / Elantra L 2014, boîte manuelle 6 vitesses / Tucson GL 2014, manuel à traction avant. Paiement aux deux semaines de 72 $ / 81 $ / 139 $ pour 60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Louez une Accent L 5 portes 2014, boîte manuelle / Elantra L 2014, boîte manuelle 6 vitesses / Tucson GL 2014, manuel à traction avant et vous bénéficierez d'un ajustement de prix de 1 400 $ / 1 550 $ / 100 $. L'ajustement de prix s'applique avant les taxes. L'offre ne peut être combinée ou jumelée à aucun autre rabais ou promotion autre que cette offre des Services financiers Hyundai. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Kilométrage annuel de 20 000 km, 12 ¢ par km additionnel. Première mensualité et comptant initial de 0 $ exigés. L'offre de location comprend l'ajustement de prix, les frais de livraison et de destination de 1 550 $ / 1 550 $ / 1 760 $, des frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. ▯ Les cotes de consommation d'essence des Accent L 5 portes 2014, boîte manuelle (Autoroute 5,3 L/100 km; Ville 7,5 L/100 km) / Elantra L 2014, boîte manuelle (Autoroute 5,3 L/100 km; Ville 7,6 L/100 km) / Tucson 2.0L GL 2014, manuel à traction avant (Autoroute 7,2 L/100 km; Ville 10,0 L/100 km) sont basées sur les données des tests du manufacturier. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. ▯ ◊* Offres valides pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Détails chez votre concessionnaire. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

VERS LES ÉLECTIONS

Marois a « sondé » Barrette

Le candidat libéral affirme que le PQ lui a offert la direction du CHUM

PASCALE BRETON

EXCLUSIF

Le candidat libéral et ex-président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le Dr Gaétan Barrette, affirme que la première ministre Pauline Marois lui a offert le poste de directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) il y a deux semaines à peine.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Le Dr Barrette a beaucoup réfléchi à un possible avenir au CHUM, mais pressenti à la même période par les libéraux pour un retour en politique, il a finalement choisi de se présenter sous la bannière libérale.

La rencontre tenue à la demande de la première ministre s'est déroulée au cabinet de Mme Marois, à Montréal, le 14 février. Le directeur de cabinet adjoint, Dominique Lebel, était présent.

« Je l'ai rencontrée [Mme Marois] à sa demande pour un sujet que je ne connaissais pas. Je l'ai rencontrée pour me faire offrir le poste de DG du CHUM », a-t-il déclaré en entrevue à *La Presse* hier, alors qu'il devenait officiellement candidat libéral dans La Pinière.

« Quand le PQ dira que je suis un ci et un ça… Il était prêt à me donner les commandes du vaisseau amiral du plus gros hôpital du Québec », lance le Dr Barrette en parant d'éventuelles attaques.

Au cabinet de Mme Marois, on confirme la tenue de cette rencontre. La candidature du Dr Barrette était vue d'un très bon œil par la première ministre, reconnaît le directeur des communications, Julien Lampron.

« On avait entendu que Gaétan Barrette était intéressé par le poste de DG. On voulait sonder son intérêt », explique M. Lampron. Il précise que la première ministre ne pouvait offrir le poste en tant que tel, puisque la nomination doit respecter un processus entériné par le conseil d'administration du CHUM, mais que la candidature du Dr Barrette « était tout à fait considérée ».

La conversation s'est déroulée à la fin d'une rencontre dans le cadre des consultations prébudgétaires au cours de laquelle Mme Marois voulait sonder le Dr Barrette au sujet d'un étalement de la hausse de rémunération des médecins.

> **« Quand le PQ dira que je suis un ci et un ça… Il était prêt à me donner les commandes du vaisseau amiral du plus gros hôpital du Québec. »** — Gaétan Barrette

Les deux parties devaient se revoir pour discuter de nouveau du poste du DG. « C'était son rêve [au Dr Barrette]. Il était très, très intéressé. Il s'est intéressé beaucoup aux considérations financières, il posait beaucoup de questions sur le traitement », précise M. Lampron.

Le CHUM est sans directeur général depuis que Christian Paire a été forcé de démissionner de son poste, au mois de décembre, à la suite de révélations concernant des problèmes de gouvernance.

Depuis, le sous-ministre Michel Fontaine assume l'intérim à la demande du ministre de la Santé, Réjean Hébert, qui a aussi nommé un accompagnateur pour le CHUM. Le ministre a donné dernièrement le feu vert à l'établissement pour qu'il entreprenne le processus de recrutement d'un nouveau DG.

La politique avant le CHUM

Le Dr Barrette affirme avoir beaucoup réfléchi à un possible avenir au CHUM. « Ça m'intéressait beaucoup », confie-t-il.

Mais à la même période, en février, il a aussi été approché par les libéraux pour un retour en politique. Aux élections de 2012, il était l'un des candidats-vedettes de la Coalition avenir Québec.

Entre le CHUM et la politique, le Dr Barrette a finalement choisi la seconde option.

Sa candidature a officiellement été annoncée hier par le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, qui s'est présenté devant les médias flanqué du Dr Barrette et du Dr Yves Bolduc, ancien ministre de la Santé et critique de l'opposition en santé.

« C'est une équipe compétente, solide, expérimentée, et probablement l'équipe santé la plus expérimentée qui a été présentée à l'électorat québécois au cours des dernières années », a affirmé M. Couillard.

La candidature du Dr Barrette a toutefois suscité beaucoup d'étonnement. Il y a un moins d'un mois, il écrivait sur Twitter qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections générales.

Pour expliquer son changement de cap, il a parlé de la gestion du PQ en santé depuis 18 mois. « Je constate, comme tout le monde, que ça ne fonctionne pas dans le réseau de la santé », a-t-il lancé.

Le Dr Barrette, qui a démissionné de la présidence de la FMSQ pour se lancer en politique, a souvent critiqué avec virulence les ministres de la Santé par le passé, dont son nouveau collègue, le Dr Bolduc.

Nouveau plan d'action sur les changements climatiques

Les écologistes s'impatientent

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Après 18 mois au pouvoir, le gouvernement péquiste n'a pas encore adopté de nouveau plan d'action sur les changements climatiques, dénoncent les environnementalistes qui siègent à ce comité. On utilise encore le plan libéral, même si les nouvelles cibles sont plus ambitieuses.

Dans l'opposition, le Parti québécois (PQ) jugeait pourtant ce plan (PACC) incomplet, rappelle Sidney Rioux, d'Équiterre. « Et plusieurs mesures prévues dans ce plan sont toujours en attente… du nouveau plan ! Il devient donc urgent que le gouvernement adopte son propre plan. Chaque jour qui passe rend plus difficile l'atteinte d'un objectif, quel qu'il soit, sur l'horizon 2020 », a-t-il dénoncé.

Sous les libéraux, Québec était déjà en voie de rater la cible prévue par le protocole de Kyoto.

Le commissaire du développement durable avait sévèrement critiqué le plan libéral, qui utilisait des données « incomplètes, imprécises ou erronées » et n'évaluait pas l'efficacité des mesures prises.

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Des environnementalistes exhortent le gouvernement Marois à dévoiler son plan d'action pour lutter contre les GES.

Blanchet se fait rassurant

La Fondation David Suzuki, l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique ainsi que le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement se sont joints à Équiterre pour augmenter la pression sur le gouvernement Marois. On lui demande de dévoiler la plus récente version de son plan et des tendances des émissions de GES, en plus de préciser les sommes allouées au Fonds vert, qui finance les initiatives pour lutter contre les changements climatiques.

Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, assure que le processus est transparent. « Plusieurs des documents qui peuvent alimenter la réflexion et la contribution des groupes signataires sont rendus accessibles sur un site réservé au fur et à mesure de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*. La mise en œuvre du PACC 2020 est un exercice progressif et ajusté d'année en année pour assurer l'atteinte des objectifs. Les grandes lignes sont bien connues : le système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions [SPEDE, Bourse du carbone avec la Californie], l'ensemble des mesures et programmes spécifiques du PACC 2020, dont beaucoup contribuent au financement de ces groupes, et la politique d'électrification des transports en sont les principaux éléments. »

Lors de la dernière campagne électorale, les groupes environnementaux avaient accordé une bonne note à la plateforme péquiste (73 %), loin devant celles des libéraux (33 %) et des caquistes (31 %). Mais ils déplorent aujourd'hui le fait qu'aucune feuille de route précise n'ait encore été adoptée pour une autre cible ambitieuse, celle de diminuer la consommation de pétrole de 30 % d'ici 2020.

CIBLE DES ÉMISSIONS DE GES POUR 2020

GOUVERNEMENT MAROIS

25 %
sous le niveau de 1990

GOUVERNEMENT CHAREST

20 %
sous le niveau de 1990

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous !	SPORTS 6	Horaire télévision	ARTS 6
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Loteries	A10
Bourses	AFFAIRES 8	Monde	A8 et A14
Débats	A12 et A13	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 9
Décès	AFFAIRES 10	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Passages nuageux, quelques flocons, maximum -11, minimum -16. AFFAIRES 9

PRÉCISION

L'APPUI À LA CHARTE

Dans le graphique d'hier, en page A2, sur la perception générale à l'égard de la Charte, la courbe du haut se rapportait à l'ensemble des gens qui se montraient favorables à la Charte et la courbe du bas, à l'ensemble des gens qui y sont défavorables.

Contre un « nous éthnique », mais pour le projet de charte

Le candidat Pierre Céré a déjà dénoncé les positions identitaires du PQ

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Le Parti québécois (PQ) propose un « Nous ethnique », a déjà dénoncé Pierre Céré, candidat pressenti dans Laurier-Dorion.

C'était en 2007. Alors coordonnateur du Comité chômage de Montréal, M. Céré faisait surtout référence au projet de loi péquiste visant à créer une citoyenneté québécoise. Lors de la dernière campagne électorale, Pauline Marois avait durci cette proposition, qui cible les anglophones, autochtones et nouveaux arrivants n'ayant pas une « connaissance appropriée » du français. Elle voulait leur retirer le droit de financer un parti, déposer une pétition ou se présenter aux élections.

Cette proposition a été mise entre parenthèses par le gouvernement péquiste minoritaire, qui n'a pas l'appui de l'opposition. Mais elle n'a pas été abandonnée pour autant.

« Je ne renie aucune virgule, aucun mot que j'ai écrit, a affirmé M. Céré, hier, en entrevue téléphonique. Je ne m'inscris pas dans un nationalisme ethnique. »

Le futur candidat dans Laurier-Dorion (quartiers Villeray et Parc-Extension, à Montréal) précise qu'il ne sait pas si ce projet de citoyenneté sera encore défendu par le PQ lors de la prochaine campagne électorale. « Et si c'est le cas, le PQ est un parti d'idées et de débats. J'y trouverai l'espace pour m'exprimer », assure-t-il.

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Auteur de l'essai *Une gauche possible ?*, publié en 2010 (photo), Pierre Céré défend une gauche réformatrice.

Une « crise patentée »

Dans sa missive, M. Céré écrivait que « la crise identitaire est une crise patentée. Elle fait l'affaire de certains qui l'entretiennent et la nourrissent de peurs, d'ignorance, de désinformation et de préjugés ». Il faudrait plutôt, soutenait-il, « apporter des solutions, tout en dédramatisant l'enjeu, somme toute marginal lorsque nous le mettons en perspective ».

M. Céré croit aujourd'hui que le projet péquiste de charte de la laïcité constitue une telle réponse. Qui « dramatise » cet enjeu ? Il préfère ne pas jeter de l'huile sur le feu. « C'est trop délicat », dit-il.

Il se montre « intéressé » par la proposition du sociologue Guy Rocher, partisan de la Charte, qui a proposé une « clause grand-père » pour permettre aux fonctionnaires déjà en place de continuer à porter des signes religieux ostentatoires durant une certaine période, afin de faciliter la transition et l'acceptabilité sociale.

M. Céré appuie aussi l'idée péquiste de renforcer la loi 101, bloquée par l'opposition libérale et caquiste l'année dernière.

Auteur de l'essai *Une gauche possible ?*, le militant défend une gauche réformatrice. Il refuse l'anticapitalisme d'une certaine gauche. Il ne votait d'ailleurs pas pour Québec solidaire.

« Le PQ est un parti d'idées et de débats. J'y trouverai l'espace pour m'exprimer. » — Le candidat péquiste Pierre Céré

CITATIONS PASSÉES

« Ce qu'il y a de plus inquiétant, dérangeant et troublant, c'est de continuer à occuper la scène de l'identité nationale en mêlant le tout à la question de l'immigration. Jean-François Lisée en rajoute : pas de citoyenneté québécoise, pas de droit de vote. »

« Est-ce que ces stratèges, penseurs, dirigeants et autres porte-voix du projet souverainiste sont conscients de barboter dans les eaux troubles de l'intolérance ? Est-ce que quelqu'un, quelque part, dans ces rangs, se rend compte qu'il est en train de se promener avec une allumette dans une poudrière ? Est-ce qu'ils savent qu'on n'appelle pas au destin d'un peuple en stigmatisant l'immigrant devenu une menace pour la nation ? »

Dans *La Presse*, le 29 décembre 2007

BÉMOL SUR LA RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE

L'année dernière, Pierre Céré critiquait poliment la réforme de l'aide sociale de la ministre péquiste Agnès Maltais. Le Protecteur du citoyen, la Commission des droits de la personne et les directeurs de la santé publique du Québec ont mis en garde le gouvernement péquiste contre cette réforme, rappelait-il. « Certains se feront un malin plaisir de vous mettre sous les yeux [ma lettre], écrivait-il dans nos pages. L'opinion que j'exprime ne se veut pourtant pas une attaque en règle, mais plutôt un plaidoyer pour ce qui nous semble juste. Je continue à croire que ce gouvernement est la meilleure chose qui pouvait arriver au Québec. »

Ancien secrétaire-trésorier du SCFP

Généreux fait le saut avec Québec solidaire

HUGO PILON-LAROSE

Claude Généreux, ancien secrétaire-trésorier national du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et candidat à la présidence de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), se lance en politique avec Québec solidaire.

Le syndicaliste, qui a travaillé au SCFP pendant plus de 20 ans, sera candidat pour la formation souverainiste dans la circonscription de Bourassa–Sauvé.

Lors d'un point de presse tenu hier midi au centre-ville de Montréal, M. Généreux a sévèrement critiqué la commission Charbonneau, qui entendait la semaine dernière Bernard Rambo Gauthier, représentant de la FTQ-Construction sur la Côte-Nord.

« Le témoignage de la semaine dernière nous a démontré qu'il y avait des problèmes de tous les côtés. Mais on parle très peu des problèmes du côté des employeurs. J'espère que la phase qui s'amorce à la Commission va parler de ça. C'est une commission d'enquête, qu'elle enquête plutôt que de faire du spectacle », a dit M. Généreux. « Le jupon commence à dépasser [...], ça s'en va dans toutes les directions. On a entendu la semaine dernière [le commentaire] de la commissaire, qui demandait : « pratiquez-vous du syndicalisme à outrance ? » [...] Quel est le mandat de cette commission ? Il commence à y avoir un jugement de valeur. Elle pose un jugement qui est lapidaire », a-t-il ajouté.

PHOTO ARCHIVES PC

Claude Généreux

Une équipe paritaire

Les deux porte-parole de Québec solidaire, Françoise David et Andrés Fontecilla, ont aussi présenté hier des candidats dans quatre autres circonscriptions électorales en prévision d'un scrutin imminent. Ils estiment être en mesure d'avoir une équipe paritaire dans l'ensemble du Québec.

Françoise David a aussi réagi à l'entrée en scène de sa sœur Hélène, qui sera candidate pour le Parti libéral dans Outremont.

« Il faut dire que notre famille est assez politisée. Ça ne nous a jamais empêchés d'avoir des partys de famille chouettes et de belles discussions. [...] Il y a eu par le passé les frères Johnson, maintenant c'est les sœurs David », a-t-elle dit en rigolant.

La députée de Gouin n'était toutefois pas tout sourire en réagissant à la candidature de l'ex-président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec et ancien candidat de la Coalition avenir Québec aux dernières élections, Gaétan Barrette, qui se présente cette fois-ci pour les libéraux dans la circonscription de La Pinière.

« Une journée [Philippe Couillard] nomme ma sœur, une sociale-démocrate, et le lendemain, c'est Gaétan Barrette. Je ne comprends pas ce qu'est le renouveau [qu'il promettait] pour le Parti libéral. Est-ce nommer deux ou trois sociaux-démocrates et une dizaine de candidats de droite ? », a-t-elle demandé.

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, ARCHIVES LA PRESSE

Carlos Leitao a été pendant plus de 20 ans à la Banque Royale, à Montréal et à Toronto, où il a acquis une solide réputation comme économiste.

Après le trio santé...

Place au trio économique du PLQ

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après le trio santé, le trio économique. Le Parti libéral du Québec (PLQ) confirmera jeudi trois candidatures dans le secteur économique. La plus percutante sera celle de Carlos Leitao, qui portera les couleurs du PLQ dans le bastion libéral de Robert-Baldwin.

M. Leitao est chef économiste de Valeurs mobilières Banque Laurentienne depuis 2004. Il a également été pendant plus de 20 ans à la Banque Royale, à Montréal et à Toronto, où il a acquis une solide réputation comme économiste.

Il a même été, en 2008, classé deuxième parmi les meilleurs économistes au monde par Bloomberg News. Il est donc certainement un spécialiste réputé de l'économie canadienne. Bloomberg avait alors évalué les prévisions faites par 126 professionnels par rapport à quatre indicateurs-clés de l'économie américaine. La période couvrait les 10 trimestres de 2006 à 2008. Avec une précision de 65 %, Leitao était à un cheveu de la première place, selon Bloomberg.

Deux autres candidatures

Philippe Couillard annoncera aussi jeudi la candidature d'une autre figure bien connue dans les milieux économiques de Montréal : Jacques Daoust, ancien président d'Investissement Québec, mis de côté par le gouvernement Marois. Il vient aussi de la Banque Laurentienne et sera candidat du PLQ dans Verdun, une circonscription laissée vacante par le départ de Henri-François Gautrin.

Martin Coiteux, de la Banque du Canada, sera le candidat du PLQ dans Nelligan, circonscription libérée par le départ de Yolande James, ex-ministre de la Famille sous Jean Charest.

Le trio économique suivra de peu l'annonce de l'équipe santé. Philippe Couillard et Yves Bolduc, deux anciens ministres libéraux de la Santé, étaient présents hier matin pour l'annonce de la candidature du Dr Gaétan Barrette. Une surprise, puisque le Dr Barrette avait vertement critiqué les deux ministres libéraux comme président de la Fédération des médecins spécialistes – un poste auquel il a renoncé, hier.

Débat Des médias anglos s'adressent à Marois

Cinq entreprises de presse anglophones du Québec ont écrit à la première ministre et chef péquiste Pauline Marois afin de réclamer un débat des chefs en anglais. Le quotidien *The Gazette*, la station de radio CJAD 800 et les chaînes de télévision CTV, CBC et Global voudraient organiser et diffuser une rencontre de 90 minutes. Mme Marois est particulièrement visée par la demande des médias anglophones parce que son entourage a déjà affirmé publiquement qu'elle souhaitait l'organisation d'un seul débat, en français. « Nous croyons fermement que les Québécois qui parlent anglais méritent qu'on leur adresse directement la parole dans leur langue », ont écrit les cinq médias, selon CJAD 800. — Philippe Teisceira-Lessard

Slogan « On s'occupe des vraies affaires », dit le PLQ

Le Parti libéral du Québec (PLQ) a choisi un slogan au ton familier pour la prochaine campagne électorale. Les mots « Ensemble, on s'occupe des vraies affaires » seront imprimés sur toutes les affiches électorales de la formation politique, a pu confirmer *La Presse*, après une fuite de l'information sur les réseaux sociaux. Le slogan fait écho aux arguments du chef Philippe Couillard, qui martèle depuis plusieurs mois que la Charte des valeurs québécoises constitue une « fausse solution » à un « faux problème ». Tout le débat sur le port de signes religieux dans la fonction publique a été lancé « dans le but de faire diversion, d'inventer une crise de toutes pièces », avait affirmé Couillard lors de son assermentation comme député d'Outremont, en décembre. — Philippe Teisceira-Lessard

DANS LE MONDE DE

FATOU MAKABI

UN VOYAGE AU GRÉ DES SENS

SÉRIE 2/6

« J'ai plusieurs identités : sportive, chic, relax… Ça dépend où je m'en vais et comment je me sens. »

— SON SOURIRE CONTAGIEUX, Fatou Makabi l'emporte partout avec elle. Mais pour ce qui est du reste, chaque jour jette une nouvelle lumière sur cette fille qui étonne constamment même ceux qui la connaissent.

« *J'ai plusieurs identités : sportive, chic, relax…* », admet Fatou, qui, du haut de ses 5 pi 11 po, peut officiellement être classée dans la catégorie des grandes beautés.

« *Il y a des journées où j'ai envie de porter une casquette, des Converse* et mes grosses lunettes noires, et d'écouter du hip-hop. D'autres fois, je suis plus "emo"; je vais écouter du London Grammar et porter des talons hauts avec une blouse en dentelle et un maquillage* smokey. *Ça dépend où je m'en vais et comment je me sens.* »

Texte : Isa Tousignant

« Je suis obsédée par les rouges à lèvres mats; c'est très *vintage* et classique en même temps. »

« Je n'avais pas pensé à collectionner les parfums avant de travailler dans le domaine des cosmétiques, mais j'en suis devenue fanatique. J'ai vraiment développé mon sens olfactif.

Mes parfums, je les porte tous un peu de temps en temps, selon mon humeur. J'en ai pour l'été, plus fruités ou floraux, et d'autres, plus vanillés avec de grosses notes de musc, que je garde pour l'hiver. »

Découvrez la sélection des parfums favoris de Fatou,
visitez dès maintenant bnc.ca/votremonde.

— LA JEUNE FEMME SE MONTRE EXIGEANTE en matière d'équipements de performance – mais pas au détriment du style, *bien au contraire*.

En guise d'espadrilles, elle a choisi des Nike Free* noires avec une légère touche de couleur parce qu'elle les trouvait très belles, bien plus que les modèles fluo criards en vogue. De plus, les siennes sont un modèle édition spéciale, une autre caractéristique dont la dénicheuse de tendances raffole.

Par exemple, l'une des plus précieuses bouteilles de parfum de son imposante collection, une édition limitée signée Swarowsky*, a été remise aux participants du Festival de Cannes lors d'un événement tapis rouge. Même ses lunettes de soleil ont une histoire qui sort de l'ordinaire :

« *C'est une édition spéciale Jackass que Von Zipper a créée. Elles ont un style vraiment* board shop, *très mode de rue, que j'adore.* »

Quoi de mieux pour rendre son identité encore plus mystérieuse ?

RÉCOMPENSEZ VOTRE

PERSONNALITÉ

OBTENEZ 22 000 POINTS[1] DE BIENVENUE EN ADHÉRANT[2] À LA CARTE *WORLD MASTERCARD*[MD] BANQUE NATIONALE.

Profitez de la flexibilité de cette carte voyage par excellence pour :

- Accumuler rapidement des points;
- Profiter de rabais-voyage sans restriction quant au choix du vol, de l'agence de voyages ou encore du siège;
- Bénéficier d'un programme d'assurance médico-hospitalière complet couvrant jusqu'à 60 jours[3];
- Accéder au Salon *World MasterCard*[MD] Banque Nationale à l'aéroport Montréal-Trudeau[4];
- Profiter d'un Plan récompense offrant un vaste choix d'articles de marques connues.

Autant d'avantages qui sauront récompenser votre personnalité à sa juste valeur.

Pour en savoir plus et profiter de cette promotion, visitez dès maintenant **bnc.ca/world**.

CONCOURS**

Découvrez les surprenantes récompenses de Fatou et courez la chance de les gagner !

VISITEZ BNC.CA/VOTREMONDE

À DÉCOUVRIR
SAMEDI 15 MARS

DANS LE MONDE DE
BRADLEY GRILL,
un nomade contemporain.

[MD]Marque déposée de MasterCard international inc. La Banque Nationale est un usager autorisé. *Ces marques sont la propriété respective de leur titulaire ; il n'existe aucun endossement ou association quelconque entre la Banque Nationale du Canada et *MasterCard*, d'une part, et ces marques, d'autre part. **Concours ouvert aux résidents du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours débute le 1er mars 2014 et se termine le 14 avril 2014, à 23 h 59. Tirage le 16 mai 2014. Au total, 6 lots de prix sont offerts. Chaque lot est constitué de 3 articles d'une valeur approximative de 1 000 $. Règlement disponible au ***bnc.ca/votremonde***. 1. La promotion s'adresse aux personnes qui ne détiennent pas de carte de crédit *MasterCard* de la Banque Nationale. Pour en bénéficier, vous devez adhérer à la carte *World MasterCard* de la Banque Nationale avant le 14 avril 2014. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion ou offre de la Banque Nationale. Il y a une limite de 22 000 points remis par compte de carte de crédit *World*. Les points seront indexés au compte du client à la suite de l'ouverture du compte. La Banque Nationale se réserve le droit de mettre fin à cette promotion en tout temps sans préavis. 2. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. 3. La durée maximale des voyages hors province de résidence couverts est déterminée selon l'âge du voyageur. Il n'est pas nécessaire de porter l'achat d'un voyage à la carte pour être couvert par l'assurance médico-hospitalière – hors province de résidence. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez consulter ***bnc.ca/world***. 4. Accessible sur la jetée internationale (excluant les vols vers les États-Unis). Les objets apparaissant sur l'image sont la propriété respective de leur titulaire; il n'existe aucun endossement ou association quelconque entre la Banque Nationale du Canada et MasterCard, d'une part, et ces marques, d'autre part.

Oui, le baril a (parfois) un fond

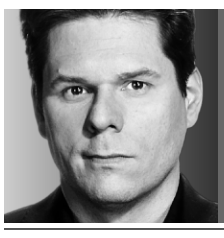

PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

Vous avez été des dizaines à m'écrire, hier, après ma chronique sur Christophe. Des dizaines à me dire à quel point c'est souffrant d'avoir un père, une sœur, un cousin, une amie, un fils en proie à des épisodes psychotiques. Quand tu écris à un journaliste à 5 h du matin un courriel touffu écrit avec ton sang, c'est que t'as souffert en ta...

Dans le lot, beaucoup d'histoires qui finissent bien. Enfin, disons plutôt « bien », entre de gros guillemets en néon; « bien », c'est quand le malade finit par se prendre en main, ce qui veut le plus souvent dire prendre ses médicaments. C'est la clé pour fonctionner, minimalement, en société.

Dans le lot, aussi, quelques histoires qui ne finissent pas bien. Le malade qui échoue dans la rue ou comme Alain Magloire avant sa mort: un pied dans la rue, un pied dans la précarité d'une chambre payée à la semaine.

Quelques morts, aussi. Des suicides. Des surdoses, ce qui est à peu près la même chose qu'un suicide.

Le point commun à toutes ces histoires: tous ceux qui m'ont écrit ont vécu ce que Martin, le père de Christophe, a vécu. C'est-à-dire la déchirure d'avoir à dire, à un moment donné, « non ».

Non, tu ne peux plus revenir à la maison.

Non, on ne va plus te donner d'argent ou payer tes dettes.

Pour chaque père, pour chaque mère, pour chaque femme, pour chaque frère qui a dû faire cela – dire non – , une sorte de deuil, comme celui qu'évoquait Martin quand il parlait de faire le deuil d'un enfant vivant.

Louise, qui a cessé de donner de l'argent à sa fille: « Cette souffrance qui est la nôtre est constante et on finit par apprendre à vivre. Il faut la laisser atteindre le fond du baril. Mais je le trouve très loin, ce fond du baril. »

Ils se sentent coupables, ils meurent un peu, en faisant cela. C'est contre nature, de couper les liens avec quelqu'un qu'on aime, qu'on a vu grandir, pour qui on a eu de grandes espérances.

■■■

En cessant d'aider comme on aidait – totalement, inconditionnellement – , croit Didier Jutras-Aswad, psychiatre et chercheur à l'unité de psychiatrie des toxicomanies du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, on rend peut-être un grand service à la personne malade.

« C'est une des premières interventions qu'on fait auprès de la famille d'un malade qui a des problèmes de drogue. On leur dit d'être là, mais en plaçant des limites. Sinon, les familles s'épuisent et le lien finit par se briser. Les parents doivent pouvoir dire non. »

En entrevue avec le Dr Jutras-Aswad, j'ai évoqué le cas de Martin, père de Christophe, qui venait justement de mettre des barrières entre son fils et la famille, par réflexe d'autoprotection. Le psychiatre a vu dans le cas de Christophe « un cas relativement classique ».

Facteur encourageant, selon lui: « La famille est encore présente. » Ce qui n'est pas banal, vu la nature des maladies provoquant des psychoses: « C'est une des maladies les plus incapacitantes, toutes maladies confondues. »

Dans la chronique, Martin m'expliquait pourquoi il avait dit à Christophe qu'il ne pouvait plus habiter dans la maison qui l'avait vu grandir; pourquoi ni lui ni sa femme n'allaient lui donner de l'argent, dorénavant. Le Dr Jutras-Aswad approuve, sans réserve.

« Il faut cesser les comportements qui nourrissent des comportements malsains pour le patient. Et faire en sorte, malgré cela, que le lien persiste, mais autour de choses positives. Encourager à aller en thérapie; à aller aux études; à aller travailler. »

Avant de parler à Didier Jutras-Aswad, j'étais certain que les psychoses étaient comme une sorte de trou noir de la psychiatrie, une zone où il est impossible d'intervenir auprès des patients. Il appert que je suis dans le champ...

« Ça se traite. Et ça se traite assez bien. Il y a beaucoup de phases de rechute, mais il y a des traitements offerts. Assez souvent, le problème est la possibilité d'avoir ces traitements au moment où le patient les demande. »

Bref, la science est là. C'est le système qui ne l'est pas toujours...

« Ce que l'on sait, c'est que le Québec n'est pas un modèle de prise en charge des patients qui ont cette comorbidité: problème de santé mentale et consommation de drogue. Les patients tombent souvent dans les craques du système. »

Deux types de craques, explique le psychiatre: cliniques (équipes peu expérimentées ou équipées, dans les hôpitaux, pour aider un psychotique) et administratives (pensez que le même patient relève à la fois, ultimement, de deux ministères: celui des Services sociaux et celui de la Santé. Bonjour Kafka).

« Le système, note Didier Jutras-Aswad, est drôlement imparfait. »

■■■

Le fond du proverbial baril. Voici ce que Martin m'avait dit là-dessus: « Christophe me dit qu'il a touché le fond du baril. Mais je sais pas, moi, s'il a un fond, ce baril-là. »

Il y en a un, si j'ai bien compris le psychiatre Jutras-Aswad. J'allais raccrocher, il a tenu à me dire une dernière chose.

« Il faut savoir mettre ses limites... Mais il ne faut pas perdre espoir. J'ai vu des toxicomanes psychotiques débloquer à la dixième, à la quinzième démarche. Les gens peuvent s'en sortir, il ne faut pas lâcher. »

> ***« Ce que l'on sait, c'est que le Québec n'est pas un modèle de prise en charge des patients qui ont cette comorbidité: problème de santé mentale et consommation de drogue. Les patients tombent souvent dans les craques du système. »*** — Le Dr Didier Jutras-Aswad, psychiatre au CHUM

La Presse+ Nomination pour un prix international

La Presse+ accumule les distinctions et pourrait bientôt en ajouter une à son palmarès. Dans le cadre de son concours annuel, l'International News Media Association vient de mettre l'application en nomination dans la catégorie « meilleure nouvelle application mobile ou meilleur nouveau site internet ». Une application virtuelle du *New York Times* et une autre de *l'Aftonbladet* de Stockholm sont en nomination dans la même catégorie. Le *Chronicle Herald* de Halifax, *mX* de l'Australie et *VG* de la Norvège y figurent aussi. Les résultats du concours seront annoncés en mai prochain à San Francisco. Un gagnant sera choisi parmi les journaux qui tirent à moins de 300 000 exemplaires et un autre parmi ceux qui dépassent ce nombre. — *La Presse*

PONT CHAMPLAIN

Le plan d'affaires d'Ottawa critiqué

ANNABELLE BLAIS

Le plan d'affaires pour le pont de remplacement du pont Champlain a attisé la colère de Québec et des élus municipaux, qui digèrent mal d'être maintenus à l'écart des décisions concernant les coûts du projet.

Le ministre des Transports du Canada, Denis Lebel, avait déjà fait connaître les grandes lignes de ce plan d'affaires il y a quelques semaines. Mais Québec et les maires de Longueuil et de Montréal espéraient obtenir davantage de précisions hier matin à l'occasion d'une rencontre avec le ministre.

Ils sont repartis bredouilles et amers.

« On devait nous présenter un plan d'affaires. Vous me voyez sceptique, a déploré la mairesse de Longueuil Caroline St-Hilaire, lors d'une conférence de presse aux côtés du maire de Montréal Denis Coderre, du ministre des Transports du Québec Sylvain Gaudreault et du ministre délégué des Affaires intergouvernementales Alexandre Cloutier.

« Aucun chiffre. Aucune démonstration sur la pertinence du péage, aucune démonstration sur les coûts de remplacement du pont. Ce n'est pas un plan d'affaires », a poursuivi la mairesse.

Les municipalités et le gouvernement provincial exigent de pouvoir s'impliquer davantage dans la construction du pont qui doit remplacer le pont Champlain et dont la fin des travaux est prévue en 2018.

« Nous refusons d'être des partenaires externes », a souligné le ministre Gaudreault, qui a rappelé qu'il s'opposait à l'imposition d'un péage sur le futur pont.

Les maires ont rappelé que, dès qu'un problème surgit sur l'actuel pont Champlain, ce sont les villes qui doivent proposer des mesures d'urgence. « Quand il y a un problème, c'est vers nous que les citoyens se tournent », a souligné M. Coderre, qui a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de regarder « passer la parade ».

Ottawa garde le cap

Le mécontentement des villes et de Québec contrastait avec la bonne humeur du ministre Lebel, qui a annoncé, dans un point de presse différent, le lancement des appels de qualification pour ce contrat en partenariat public-privé (PPP).

« C'est un projet palpitant », a-t-il déclaré, souriant.

Quant aux critiques des élus municipaux et provinciaux, M. Lebel a souligné avoir tenu près de 80 réunions d'information avec ces derniers. « Ce sont de bons collaborateurs [...] on va toujours échanger et travailler avec nos partenaires, mais pour l'instant, les décisions relèvent du gouvernement fédéral », a-t-il affirmé.

Et au sujet du péage, la décision d'Ottawa est sans appel. « Pas de péage, pas de pont », a martelé le ministre. La gestion du péage fera d'ailleurs partie du contrat en PPP, a-t-il confirmé, ce qui bloque un peu plus la porte aux négociations.

12,5 % DE VOTRE SALAIRE MENSUEL ?

FAITES LE CALCUL SUR CALCULATEURBMW.CA

Concessionnaires BMW de Montréal
bmwmontreal.ca
Le plaisir de conduire.MD

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS 4 ANS 80 000 KM†

BMW 320i xDrive 2014

465 $** Mensualités à la location
Montant dû à la livraison de 2 725 $ et dépôt de sécurité de 533 $

1,9 %** Taux à la location jusqu'à 48 mois

42 243 $* Prix de vente au comptant

ou

BMW 328i xDrive 2014
Maintenant équipée d'un système de navigation sans frais supplémentaires.

JUSQU'AU 31 MARS

BMW 320i xDrive 2014 illustrée.

BMW Canbec – Montréal
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269

Park Avenue BMW – Brossard
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415

BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400

Hamel BMW – Blainville
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050

BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000

Modèle européen illustré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. *Offre à l'achat : le prix de vente au comptant est de 42 243 $, ce qui inclut le PDSF (39 990 $), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. **Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 320i xDrive 2014 en stock. Offre à la location : 39 990 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 0 $, pour des mensualités de 465 $. Un montant de 3 258 $ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 19 595 $. L'obligation locative totale est de 24 902,22 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km ; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mars 2014. †Les véhicules BMW 2014 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2014 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, les désignations des modèles BMW et tous les autres symboles, marques et images afférents à BMW sont la propriété exclusive et/ou sont des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

Crise à l'Université d'Ottawa

Des allégations d'agression sexuelle entraînent la suspension du programme de hockey

VINCENT LAROUCHE

OTTAWA — **Une crise sans précédent secoue l'Université d'Ottawa. À quelques jours de la Journée internationale de la femme, l'institution suspend son programme de hockey masculin en raison d'une enquête criminelle sur une présumée agression sexuelle impliquant plusieurs joueurs et une jeune femme. Détail troublant : l'équipe aurait tenté de camoufler l'affaire aux autorités.**

PHOTO PATRICK DOYLE, LA PRESSE CANADIENNE

L'Université d'Ottawa mène sa propre enquête interne, parallèlement à la police, pour faire la lumière sur « les allégations d'inconduite grave » qui visent l'équipe de hockey masculine les Gee-Gees.

L'université a été avare de détails, hier. Mais à l'interne, la direction craint de graves répercussions, selon des sources universitaires bien informées. Le recteur a convoqué une réunion d'urgence du bureau des gouverneurs, où il a souligné le péril qui menace l'établissement. « La réputation de l'université est en jeu », aurait-il lancé d'un air grave alors que les participants l'écoutaient, complètement sonnés.

L'incident serait survenu il y a plusieurs semaines, lors d'un périple de deux matchs à Thunder Bay de l'équipe des Gee-Gees, selon les informations qui ont filtré hier. Une jeune fille qui connaissait un membre de l'équipe aurait prétendument été agressée sexuellement par plusieurs joueurs. Elle n'aurait pas porté plainte dans l'immédiat.

Selon les informations transmises à la direction, l'équipe aurait pris acte des débordements, mais aurait tenté de gérer le tout « entre hommes », à l'interne, sans avertir ni la police ni les instances universitaires. Il aurait été question que des joueurs se livrent à des travaux communautaires et assistent à des séances de sensibilisation sur l'abus de substances pour racheter leurs fautes.

Les Gee-Gees ont finalement été éliminés le 21 février dernier en deuxième ronde des séries éliminatoires par l'Université Queen's. Selon le communiqué de l'Université d'Ottawa, ce n'est que trois jours plus tard que la direction a été informée « d'allégations d'inconduite grave » par « une tierce partie ».

Selon nos sources, c'est une amie de la présumée victime qui aurait dénoncé l'affaire. Le mardi 25 février, au lendemain de la dénonciation, l'université dit avoir informé la police. La police de Thunder Bay a confirmé hier que son unité des agressions sexuelles mène l'enquête depuis.

« L'incident a eu lieu il y a plusieurs semaines. L'Université est profondément préoccupée de constater que la haute direction a seulement été mise au courant de ces allégations le 24 février et, qui plus est, par une tierce partie », a précisé l'établissement hier.

Le recteur a convoqué une réunion d'urgence du bureau des gouverneurs, où il a souligné le péril qui menace l'établissement. « La réputation de l'université est en jeu », aurait-il lancé d'un air grave.

Activités suspendues

La porte-parole de l'université, Caroline Milliard, a confirmé à *La Presse* que toutes les activités liées au programme de hockey sont suspendues, incluant les activités des entraîneurs comme le recrutement pour l'an prochain.

L'entraîneur-chef Réal Paiement, un vétéran du hockey universitaire qui a déjà été nommé entraîneur de l'année dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, est suspendu avec salaire. Il n'a pas répondu à notre demande d'entrevue hier.

L'université mène sa propre enquête interne, parallèlement à la police, pour faire la lumière sur la situation. « Tous les membres du programme de hockey ont été rencontrés », a souligné le porte-parole Patrick Charrette. Selon ce qu'a appris *La Presse,* un « expert-conseil » a même été embauché pour aider l'institution à traverser la crise.

La direction marche sur des œufs, car elle veut respecter la présomption d'innocence de ses joueurs. Entre sept et neuf hockeyeurs seraient ciblés par l'enquête selon nos informations, mais personne n'est accusé de quoi que ce soit pour l'instant.

« C'est inquiétant. Ce sont des jeunes de bonne famille, des futurs leaders de la société ! », a déploré une source universitaire qui connaît certains joueurs, mais qui souhaite garder l'anonymat.

« Rien de spécial »

L'équipe de hockey masculin des Gee-Gees compte une douzaine de joueurs originaires du Québec sur environs 25 membres. « Ils ont eu une saison avec des hauts et des bas, mais il n'était rien arrivé de spécial avant cette histoire », raconte Léa Papineau-Robichaud, du journal étudiant *La Rotonde.*

« On a un solide groupe d'environ neuf ou dix attaquants qui reviennent l'an prochain [...] Le meilleur reste à venir », a commenté l'entraîneur-chef Paiement dans le dernier numéro du journal, au moment de faire le bilan de sa saison.

Une autre controverse de nature sexuelle avait éclaté il y a quelques jours à l'Université d'Ottawa. Des leaders étudiants ont démissionné après que des gens eurent fait circuler des extraits d'une conversation Facebook où ils tenaient des propos dégradants sur les actes sexuels qu'ils auraient voulu faire subir à la présidente de la fédération étudiante locale.

« Ça fait deux incidents cette semaine. Il va y avoir cette semaine une rencontre d'urgence avec la direction pour discuter des problèmes de harcèlement sexuel et de la culture du viol », a confirmé Nicole Desnoyers, vice-présidente de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa.

« L'Université a des attentes élevées envers tous ses étudiants et employés. L'inconduite présumée ne correspond aucunement aux valeurs qui sous-tendent la pratique des sports et la vie étudiante à l'Université », a souligné l'établissement dans son communiqué, hier.

– Avec la collaboration de Louis-Denis Ebacher.

LES HOCKEYEURS EN COLÈRE CONTRE L'UNIVERSITÉ

Les membres de l'équipe de hockey masculine des Gee-Gees ont vivement critiqué, hier, la suspension de leur programme sportif dans un communiqué où ils ne s'expriment pas sur le fond de l'affaire. Ils ne digèrent pas le fait que l'Université d'Ottawa se soit « uniquement » fiée à une « tierce partie » pour prendre des mesures sérieuses et immédiates contre l'équipe. « Les joueurs ne sont pas en accord avec la manière dont la situation a été traitée », ont-ils écrit dans un bref communiqué destiné aux médias. « Aux dernières nouvelles, nous vivons toujours dans un pays où nous appliquons le principe de présomption d'innocence. » Dans le même esprit, les hockeyeurs ont souligné « qu'il n'y a présentement aucune accusation criminelle portée contre des membres de l'organisation ». Le communiqué fait valoir que la sortie de l'Université d'Ottawa était « injuste » à leur égard. Ils reconnaissent toutefois être « conscients » des graves allégations qui pèsent contre eux, et promettent de collaborer avec la police. Il n'a pas été possible de savoir si le communiqué de presse émanait de l'ensemble des joueurs des Gee-Gees ou s'il s'agit de l'initiative d'un groupe restreint d'individus. « Il n'y aura plus aucun commentaire émis par les joueurs faisant partie de l'équipe de hockey masculine des Gee-Gees de l'Université d'Ottawa à ce sujet », conclut simplement le texte.

— Philippe Teisceira-Lessard

PHOTO SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

IMAX TELUS
Centre des sciences de Montréal
SPÉCIAL « SEMAINE DE RELÂCHE »
Dès le 15 février, AJOUTEZ 5$ à votre billet de cinéma et découvrez toutes les expositions en cours.
Valide jusqu'au 9 mars 2014. Applicable à l'achat d'un billet à prix régulier. Ne s'applique pas aux réservations de groupes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. Non monnayable, non remboursable.

CENTRE DES SCIENCES
ACHETEZ VOS BILLETS EN LIGNE DÈS MAINTENANT !
TELUS
Hydro Québec
Société immobilière du Canada
Canada Lands Company
Canada

Achats pour 6,9 millions d'endoscopes dans les hôpitaux québécois

Un appel d'offres « vicié » qui a « manqué de transparence »

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

Un contrat conclu en février par l'un des plus gros groupes d'achats en santé du Québec fait l'objet d'une poursuite civile en Cour supérieure. L'entreprise ayant perdu le contrat de 6,9 millions, Pentax Canada, estime que le processus d'appel d'offres a été « vicié » et a « manqué de transparence », et que le contrat doit être annulé. Le Groupe d'approvisionnement en commun de l'est du Québec (GACEQ), qui a donné le contrat, estime au contraire que tout a été fait dans les règles de l'art.

En juin 2013, le GACEQ a lancé un appel d'offres pour remplacer les ensembles d'endoscopie utilisés dans les services de gastroentérologie des hôpitaux du réseau. Le 10 février dernier, la compagnie Olympus a remporté le contrat, chiffré à 6,9 millions et d'une durée de 3 à 5 ans. Seuls 20 établissements étaient visés par ce contrat, dont l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Québec. Mais tous les autres établissements de santé de la province pouvaient ensuite bénéficier de ce contrat.

L'entreprise Vantage Endoscopy, qui a soumissionné, a perdu le contrat, tout comme Pentax Canada, qui conteste aujourd'hui.

Hier, au palais de justice de Québec, les parties en cause ont discuté de la légalité de l'appel d'offres devant le juge Paul Corriveau. Pentax Canada s'est toutefois « réservé le droit » de débattre plus tard de la « conduite du comité d'évaluation » du GACEQ et de poser des questions telles que : « Pourquoi l'appel d'offres a été fait comme ça ? » et : « Ça a bénéficié à qui ? », a mentionné l'avocat de Pentax Canada, Marc-André Gravel.

PHOTO TOMOHIRO OHSUMI, ARCHIVES BLOOMBERG

En attendant qu'une décision soit rendue, tous les établissements de santé du réseau ont reçu une lettre leur demandant de ne pas remplacer leur matériel d'endoscopie, sauf exception.

Endoscopes et enveloppes

Pour Pentax Canada, l'appel d'offres du GACEQ est carrément illégal. L'entreprise affirme que même si sa proposition a été jugée « non conforme » par le GACEQ au terme de l'évaluation de la qualité, son enveloppe de prix a tout de même été ouverte, ce qui est illégal selon Me Gravel.

Pentax Canada déplore également qu'une employée du GACEQ, qui n'était pas membre du comité de sélection, ait ouvert elle-même les enveloppes de prix alors qu'elle était seule dans son bureau. Pentax Canada estime que l'appel d'offres n'a pas été fait avec transparence.

L'avocat du GACEQ, Me Luc de la Sablonnière, a quant à lui mentionné que l'appel d'offres comportait deux types de clients, soient les hôpitaux n'ayant pas encore signé de contrat pour des endoscopes, et les établissements possédant déjà ce genre d'appareils et ne pouvant résilier leurs contrats existants. Selon Me de la Sablonnière, l'appel d'offres du GACEQ a été transparent et signalait clairement tous ces détails. L'avocat affirme que l'appel d'offres spécifiait que les entreprises dont la proposition était jugée non conforme aux tests de qualité verraient tout de même leur enveloppe de prix ouverte et que les établissements ayant déjà un contrat pourraient ensuite se réapprovisionner en fonction de ces prix plus bas.

L'avocat d'Olympus, Me Michel Ménard, a quant à lui déclaré que la poursuite de Pentax Canada est « une tactique pour faire annuler l'appel d'offres ».

En attendant qu'une décision soit rendue, tous les établissements de santé du réseau ont reçu une lettre leur demandant de ne pas remplacer leur matériel d'endoscopie. Certaines exceptions pourront toutefois être accordées. Me de la Sablonnière a par exemple indiqué que le CHU de Québec, qui voulait se procurer 70 nouveaux endoscopes par l'entremise de l'appel d'offres du GACEQ, n'en a plus que 5 et risque l'interruption de service.

QUATRE GROUPES D'ACHATS

Le 1er avril 2012, le ministère de la Santé et des Services sociaux a réorganisé les 11 groupes d'achats de la province pour n'en former que 4. Ces groupes, des organismes à but non lucratif, gèrent l'approvisionnement de produits et de services pour les hôpitaux, les centres d'hébergement, les centres jeunesse et les centres de réadaptation de la province. Ils achètent entre autres les vaccins, les médicaments et les appareils médicaux.

Sigma Santé

- **Régions desservies :** Montréal et Laval
- 69 établissements membres
- **Chiffre d'affaires :** 865 millions

Groupe d'approvisionnement en commun de l'est du Québec (GACEQ)

- **Régions desservies :** Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches.
- 172 établissements membres
- **Chiffre d'affaires :** 613 millions

Groupe d'approvisionnement en commun du Nord-Ouest

- **Régions desservies :** Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière, Laurentides
- **Chiffre d'affaires :** 245 millions

Approvisionnement Montérégie

- **Région desservie :** Montérégie
- **Chiffre d'affaires :** nd

— Ariane Lacoursière

C'est l'Événement du printemps et les offres bourgeonnent.

Pour une durée limitée, profitez de taux de location et de financement exceptionnels, en plus de crédits saisonniers.

LA B 250 2014.
PRIX TOTAL[1] : 32 915 $**

Financement à l'achat	Taux à la location	Paiements mensuels	Inclut un crédit de
0,9 %*	2,9 %*	368 $*	1 000 $*
Durée de 60 mois	Bail de 45 mois	Versement initial 1 975 $**	durant l'Événement du printemps

[1] Taxes en sus.

LA C 300 4MATIC^MC ÉDITION AVANTGARDE 2014.
PRIX TOTAL[1] : 44 665 $**

Financement à l'achat	Taux à la location	Paiements mensuels	Inclut un crédit de
0,9 %*	2,9 %*	458 $*	3 555 $*
Durée de 60 mois	Bail de 27 mois	Versement initial 2 995 $**	durant l'Événement du printemps

[1] Taxes en sus.

Renseignez-vous sur notre service d'entretien prépayé au Mercedes-Benz.ca/EPP

Pour plus de détails, visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz de la région de Montréal.

Mercedes-Benz

MONTRÉAL
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
514 735-1199

LAVAL
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
450 681-2500

RIVE-SUD
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau, Greenfield Park
450 672-2720

WEST ISLAND
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

BOUCHERVILLE
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère, Boucherville
450 449-0222

BLAINVILLE
Mercedes-Benz Blainville
10000, rue du Plein-Air, Mirabel
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2014. **Véhicules illustrés : B 250 2014 avec l'Ensemble Sport /Berline C 350 4MATIC^MC Édition Avantgarde 2014. PDSF national : 32 500 $/52 800 $.** ** Le prix total de 32 915 $/44 665 $ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 245 $, les frais du RDPRM de 55,49 $, la taxe de 100 $ sur le climatiseur et les droits de 15 $ sur les pneus. [1]Taxes en sus. * Offres de location basées sur la B 250 2014/la berline C 300 4MATIC^MC Édition Avantgarde 2014 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 368 $/458 $ (incluant un rabais de 1 000 $/3 555 $) par mois pendant 45/27 mois. Versement initial de 1 975 $/2 995 $ plus dépôt de sécurité de 400 $/500 $ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 30 500 $/42 250 $. Taux annuel de location de 2,9 %/2,9 %. Obligation totale : 18 935 $/15 861 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 0,9 %/0,9 % et un prix de 32 915 $/44 665 $. Le paiement mensuel est de 510 $/649 $ (avant taxes) avec un versement initial de 1 975 $/2 995 $. Le coût de l'emprunt est de 660 $/825 $, pour une obligation totale de 32 575 $/41 935 $. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé de la région de Montréal. Les offres prennent fin le 31 mars 2014.

MONDE UKRAINE

L'agression et l'impuissance

AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Interrogé sur l'éventualité d'une intervention militaire en Crimée, quelques jours avant Noël, Vladimir Poutine avait juré qu'il s'agissait d'un scénario inconcevable, rien de moins que d'une ineptie.

On connaît la suite : dès que le rideau est tombé sur les Jeux de Sotchi, Moscou a entrepris une opération militaire réglée au quart de tour qui lui a permis de prendre le contrôle de cette péninsule stratégique de l'Ukraine.

Aux dernières nouvelles, les bases militaires ukrainiennes étaient encerclées par les forces spéciales russes, qui avaient aussi pris les commandes des principaux aéroports de la Crimée. Ne manquait plus qu'une étincelle pour que cette offensive, conduite jusque-là sans effusion de sang, ne soit menée à terme par les armes.

Quelle que soit la suite des événements, il s'agit là d'une agression et d'une violation de souveraineté comme l'Europe n'en a pas connu depuis des lustres. Depuis, en fait, que les troupes du Pacte de Varsovie ont écrasé le Printemps de Prague, en 1968.

Moscou a défendu cette invasion avec une propagande mensongère éhontée.

À ses yeux, les opposants qui ont renversé le régime pro-russe de Viktor Ianoukovitch sont de dangereux fascistes, qui se baladent à Kiev armes automatiques à la main et menacent les minorités russes en Ukraine.

Ces arguments ne tiennent pas debout. Oui, c'est vrai, les opposants ukrainiens comptent dans leurs rangs des ultranationalistes de droite. Mais ils ne sont pas plus infréquentables que la droite nationaliste qui s'est frayé un chemin vers bien des Parlements européens sans que personne ait l'idée de régler le problème par une intervention armée !

Oui, c'est vrai que dans la frénésie du changement de régime à Kiev, la nouvelle majorité parlementaire a abrogé une loi qui protégeait la langue russe. Ce n'était pas très brillant, compte tenu du contexte explosif, mais on est loin d'un motif pouvant légitimer une guerre !

Le comble de la mauvaise foi a été atteint par l'ambassadeur de Russie à l'ONU, Vitali Tchourkine, qui, devant le Conseil de sécurité, a prétendu que des hommes masqués venus de Kiev avaient envahi le ministère de l'Intérieur à Simferopol, la capitale de la Crimée, alors que tout porte à croire que ces hommes appartiennent en fait aux forces spéciales russes qui avaient pour mission de reconquérir la Crimée...

Au cas où l'écho de cette propagande finirait par semer le doute dans l'opinion publique occidentale, je tiens à rappeler que l'immense majorité des protestataires ukrainiens étaient pacifiques et non armés, exception faite de quelques milliers de gardes improvisés munis de battes de baseball.

Voilà. C'est dit.

■■■

Tout ça pour quoi ? Personne ne connaît les véritables intentions de la Russie. Il semble clair qu'elle veut ramener la Crimée sous son giron. Mais veut-elle aller plus loin ? Annexer l'est du pays ? Établir sa tutelle sur toute l'Ukraine ? La résolution votée samedi par le Sénat russe ouvre la porte dans cette direction.

Selon un diplomate français cité par *Le Monde*, Vladimir Poutine a orchestré cette démonstration de force pour obtenir trois choses : des garanties pour les minorités russes en Ukraine, des assurances sur la pérennité du traité qui lui permet de garder sa flotte en Crimée et la promesse que l'Ukraine n'adhérera pas à l'Union européenne.

Vrai ? Pas vrai ? Quoi qu'il en soit, le procédé reste odieux. Et sape l'indépendance d'un pays souverain par la force.

■■■

Alors, on fait quoi ?

La réaction la plus musclée à l'agression russe ne viendra pas du Conseil de sécurité de l'ONU, au sein duquel la Russie dispose d'un droit de veto.

Il n'est pas non plus question de mobiliser l'OTAN pour voler au secours de l'Ukraine, qui ne fait pas partie de cette alliance et n'a donc pas droit à une assistance automatique.

C'est vrai que l'OTAN est aussi intervenue en Libye, en 2011, mais c'était à la demande du Conseil de sécurité de l'ONU. L'alliance a également mené une intervention non autorisée au Kosovo, au tournant du millénaire.

Techniquement, c'est possible. Mais il faut de la volonté politique. Or, aucun pays ne voudra affronter la Russie, une puissance nucléaire, dans un conflit qui risquerait alors d'entraîner la planète entière, signale Houchang Hassan-Yari, du Collègue militaire royal du Canada à Kingston.

Les sanctions économiques, elles, risquent de faire boomerang. Si elles atteignent le secteur énergétique russe, c'est l'Ukraine et toute l'Europe qui seront les premières à passer à la caisse !

Reste l'option de la médiation par l'entremise de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, souligne Clara Egger, chercheuse à la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM.

Et parallèlement, il y a la voie de la réprobation internationale unanime et sans appel. Ce week-end, Sotchi doit accueillir les Jeux paralympiques. Plusieurs pays, dont le Canada, ont décidé de ne pas y envoyer de délégation politique. Le message aurait été autrement plus fort si on avait carrément décidé de boycotter ces Jeux – et privé Vladimir Poutine d'une autre occasion de bomber le torse.

La prochaine réunion du G8 à Sotchi est également suspendue. Le déménagement de la rencontre vers un pays un peu plus fréquentable pèserait symboliquement plus lourd. La Russie pourrait aussi être expulsée de ce groupe. Ce serait la moindre des choses, après cet acte d'agression d'un cynisme révoltant.

Quelle que soit la suite événements, il s'agit là d'une agression et d'une violation de souveraineté comme l'Europe n'en a pas connu depuis des lustres.

G8 Harper menace la Russie d'expulsion

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a affirmé hier que la Russie pourrait se faire exclure du G8 si elle ne cessait pas immédiatement l'occupation de la péninsule ukrainienne de Crimée. Stephen Harper a déclaré, lors d'un point de presse télévisé, que « les récentes actions du président Vladimir Poutine isolent la Russie tant sur le plan diplomatique qu'économique et l'exposent à l'expulsion complète du G8 ». Le Canada fait ainsi écho à une mise en garde lancée dimanche matin par le secrétaire d'État américain John Kerry. Le premier ministre du Canada s'est par ailleurs entretenu au téléphone, hier, avec son homologue ukrainien Arseni Iatseniouk. Stephen Harper lui a réitéré son soutien et a « critiqué sévèrement » l'intervention militaire russe en Crimée. Le directeur des communications du premier ministre, Andrew MacDougall, a signalé que M. Harper avait insisté sur le fait que la souveraineté et l'intégrité du territoire ukrainien devaient être respectées. Il a par ailleurs réitéré l'offre d'une aide canadienne pour la période de transition, possiblement pour l'organisation d'élections. — AFP

Washington suspend ses liens militaires avec Moscou

AGENCE FRANCE-PRESSE

KIEV — Les États-Unis ont décidé hier de suspendre leur coopération militaire avec la Russie après avoir mis en garde Moscou, qui s'est placé du « mauvais côté de l'Histoire » en Ukraine, où le nouveau pouvoir a dénoncé un ultimatum russe en Crimée.

Les États-Unis ont « suspendu tous les liens militaires » entre Washington et Moscou à la suite de l'intervention russe en Crimée, a annoncé hier le Pentagone, après que la Maison-Blanche eut brandi la menace de sanctions diplomatiques, mais aussi économiques.

« Le message que nous faisons passer aux Russes est que s'ils continuent sur leur trajectoire actuelle, nous examinerons un ensemble de mesures économiques et diplomatiques qui isoleront la Russie », a prévenu le président américain Barack Obama.

Signe de la guerre des nerfs qui oppose l'Ukraine et la Russie, un responsable du ministère ukrainien de la Défense a fait état d'un nouvel ultimatum enjoignant aux militaires ukrainiens de se rendre, sous peine d'être attaqués.

« L'ultimatum est le suivant : reconnaître les nouvelles autorités (pro-russes) en Crimée, déposer les armes et s'en aller, ou être prêt à subir un assaut », a dit Vladislav Seleznev, porte-parole régional du ministère ukrainien de la Défense à Simferopol, la capitale de ce territoire du sud du pays.

PHOTO PABLO MARTINEZ MONSIVAIS, ASSOCIATED PRESS

L'annonce de Barack Obama est survenue après que la Maison-Blanche eut menacé la Russie de sanctions diplomatiques et économiques.

Une information aussitôt démentie à Moscou et qualifiée de « délire total », le président du Parlement russe avançant que la Russie n'avait pas encore besoin d'utiliser son « droit » à lancer une opération militaire en Ukraine.

L'activité diplomatique pour tenter de trouver une issue à « la pire crise en Europe depuis la chute du mur de Berlin », selon le chef de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier, est restée intense.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a entamé à la demande de la Russie une nouvelle réunion lundi, la troisième en quatre jours consacrée à la crise en Ukraine.

Ianoukovitch demande de l'aide

Selon l'ambassadeur russe Vitali Tchourkine à l'ONU, le président déchu ukrainien Viktor Ianoukovitch a demandé au président russe Vladimir Poutine l'aide militaire de la Russie « pour défendre la population ukrainienne », l'Ukraine étant « au bord de la guerre civile ».

Réunis dans l'urgence hier, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont exprimé de leur côté leur « extrême inquiétude », selon le ministre Laurent Fabius. Les ministres ont directement mis en cause Moscou en condamnant la « violation manifeste de la souveraineté ukrainienne » par les « actes d'agression des forces armées russes ».

UPAC De la permanence du PLQ à Schokbéton

L'Unité permanente anticorruption a perquisitionné en novembre dans des entreprises de l'organisateur libéral Marc Bibeau, après avoir saisi des courriels jugés compromettants à la permanence du Parti libéral du Québec, révèlent des documents rendus publics hier. Les policiers y précisent qu'ils enquêtent depuis août 2012 sur une affaire de financement illégal par des entreprises et de possible corruption de fonctionnaire. Une partie des documents présentés en novembre par l'UPAC pour justifier une série de perquisitions dans diverses entreprises de Marc Bibeau, décrit comme le « grand argentier du PLQ, un stratège », a été libérée hier. Lourdement caviardé, l'un des mandats décrit les raisons justifiant une visite policière chez Centres d'achats Beauward, une entreprise établie à Saint-Eustache propriétaire de centres commerciaux en périphérie de Montréal. On apprend dans le document que cette perquisition a été effectuée dans la foulée de la visite à la permanence du PLQ, le 9 juillet 2013. Une analyse des données informatiques saisies révélerait que « plusieurs courriels sont échangés relativement à des enveloppes à remettre ou à recevoir chez Schokbéton », peut-on lire. Le nom des personnes impliquées dans ces échanges a été caviardé. Le document ajoute que l'UPAC s'est tout particulièrement intéressée en juillet à un document énumérant 20 activités de financement. Celles-ci auraient permis au parti de récolter 700 615 $. Une personne visée par l'enquête – mais dont le nom a été caviardé – « aurait amassé pour 428 150 $ pour une seule activité », précise le mandat. Les policiers disent entretenir des doutes sur la provenance de ces fonds. La perquisition de novembre chez Beauward s'inscrit en effet dans le cadre d'une enquête sur des « dons d'entreprises », une pratique illégale. Le dossier précise qu'une partie des faits reprochés se sont déroulés chez Schokbéton. Soulignons qu'aucune accusation n'a été portée contre les personnes visées par ces mandats de perquisition.

— Pierre-André Normandin

Cocaïne Quatre ans de prison

Alex Guerra, 56 ans, qui avait été arrêté avec plusieurs individus dans le démantèlement d'un réseau d'importation de cocaïne survenu lors d'une opération de la GRC baptisée Cynique, en 2011, a été condamné à quatre ans de prison, hier, par le juge Pierre Labelle, de la Cour du Québec. En janvier dernier, Guerra avait plaidé coupable à une accusation de complot pour importation de cocaïne. Selon la preuve, il a joué un rôle d'intermédiaire dans cette affaire. — Daniel Renaud

Trafic de crack Six arrestations

Un réseau de trafiquants de crack vraisemblablement lié aux Hells Angels a été démantelé à Montréal jeudi dernier, a appris *La Presse*. Six personnes – trois hommes et trois femmes – ont été arrêtées. Parmi les suspects, on trouve Stéphane Sévigny, 46 ans, ancien membre des Rockers, défunt club-école des Hells Angels, et Sylvain Dupuis, 49 ans, une relation du groupe de motards. L'une des femmes appréhendées est âgée de 74 ans. Cinq des suspects ont comparu vendredi au palais de justice de Montréal. — Daniel Renaud

Il faut se dire les VRAIES AFFAIRES!

Le Québec est 37e sur 64 provinces ou états du Canada et des États-Unis pour la création de richesse, et plus près de la queue de la classe que de la tête. Il faut changer cela pour le bien de nos enfants et ses générations futures.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT – 2012

Pays	Province/ État	PIB 2012 (MM $)	Population (MM)	PIB/ habitant ($)	Rang – PIB/ habitant
É-U	District de Columbia	104 700	0,6	174 500	1
CA	Territoires du Nord-Ouest	4 675	0,0	107 967	2
CA	Alberta	311 898	3,9	80 516	3
CA	Yukon	2 631	0,0	72 880	4
CA	Saskatchewan	77 929	1,1	72 156	5
É-U	Delaware	62 700	0,9	69 667	6
CA	Terre-Neuve-et-Labrador	33 817	0,5	65 958	7
CA	Nunavut	2 198	0,0	65 222	8
É-U	Alaska	45 600	0,7	65 143	9
É-U	Connecticut	233 400	3,6	64 833	10
É-U	Wyoming	38 200	0,6	63 667	11
É-U	Massachusetts	377 700	6,5	58 108	12
É-U	Texas	1 458 300	25,1	58 099	13
É-U	New York	1 156 500	19,4	57 423	14
É-U	New Jersey	497 000	8,8	56 477	15
É-U	Virginie	427 700	8	53 463	16
É-U	Washington	351 100	6,7	52 403	17
CA	Canada	1 819 967	34,9	52 177	17
É-U	Colorado	259 700	5	51 940	18
É-U	Californie	2 080 600	37,3	51 914	19
É-U	Maryland	300 000	5,8	51 724	20
É-U	États-Unis	16 202 700	316,8	51 144	20
É-U	Minnesota	267 100	5,3	50 396	21
É-U	Illinois	644 200	12,8	50 328	22
CA	Ontario	674 485	13,5	49 940	23
É-U	Dakota du Sud	39 900	0,8	49 875	24
É-U	Nebraska	89 600	1,8	49 778	25
É-U	Hawai	68 900	1,4	49 214	26
É-U	Iowa	147 200	3	49 067	27
É-U	Dakota du Nord	33 400	0,7	47 714	28
CA	Colombie-Britannique	219 994	4,6	47 590	29
É-U	Louisiane	213 600	4,5	47 467	30
É-U	New Hampshire	61 600	1,3	47 385	31
É-U	Nevada	127 500	2,7	47 222	32
CA	Manitoba	58 245	1,3	45 970	33
É-U	Pennsylvanie	575 600	12,7	45 323	34
É-U	Rhode Island	49 500	1,1	45 000	35
É-U	Oregon	168 900	3,8	44 447	36
CA	Québec	357 859	8,1	44 428	37
É-U	Kansas	128 500	2,9	44 310	38
É-U	Wisconsin	251 400	5,7	44 105	39
É-U	Vermont	26 400	0,6	44 000	40
É-U	Caroline du Nord	407 400	9,5	42 884	41
É-U	Oklahoma	160 500	3,8	42 237	42
É-U	Ohio	483 400	11,5	42 035	43
É-U	Utah	116 900	2,8	41 750	44
CA	Nouveau-Brunswick	31 543	0,8	41 723	45
É-U	Géorgie	403 100	9,7	41 711	46
É-U	Indiana	267 600	6,5	41 169	47
É-U	Missouri	246 700	6	41 117	48
É-U	Maine	53 200	1,3	40 923	49
É-U	Arizona	261 300	6,4	40 828	50
CA	Nouvelle-Écosse	38 397	0,9	40 473	51
É-U	Floride	754 000	18,8	40 106	52
É-U	Tennessee	250 300	6,3	39 730	53
CA	Île-du-Prince-Édouard	5 547	0,1	37 967	54
É-U	Michigan	372 400	9,9	37 616	55
É-U	Kentucky	161 400	4,3	37 535	56
É-U	Montana	37 200	1	37 200	57
É-U	Arkansas	105 800	2,9	36 483	58
É-U	Alabama	174 400	4,8	36 333	59
É-U	Nouveau-Mexique	75 500	2,1	35 952	60
É-U	Caroline du Sud	164 300	4,6	35 717	61
É-U	Virginie de l'Ouest	66 600	1,9	35 053	62
É-U	Idaho	54 800	1,6	34 250	63
É-U	Mississippi	98 900	3	32 967	64

Sources : Statistiques Canada et US Bureau of Economic Analysis – Taux de change 1 USD = 0,9995 CAD

Il n'y a pas de solution miracle, c'est à chacun d'entre nous de nous retrousser les manches : travail acharné, persévérance scolaire, entrepreneuriat et promotion de l'entreprise privée. De plus, il faut encourager l'immigration, source de talents et d'investissements, pour favoriser la croissance économique du Québec.

Nous croyons en un Québec fort, et vous, y croyez-vous?

Louis Audet, David Forest, Jan Peeters et Luc Villeneuve

ADOLESCENTS MEURTRIERS

Des jeunes loin d'être irrécupérables

PHOTOMONTAGE LA PRESSE

Selon divers experts et intervenants, même les jeunes les plus durs peuvent changer, puisque leur personnalité n'est pas encore construite.

Triple meurtre à Trois-Rivières. Deux ados accusés. Sur les réseaux sociaux, certains les ont qualifiés de « monstres ». D'autres ont même réclamé le retour de la peine de mort. Or, sans présumer de ce qui arrivera dans ce cas-ci, des experts sont formels : les ados meurtriers ne sont pas irrécupérables. Au contraire, ils sont généralement plus faciles à réhabiliter que d'autres jeunes délinquants. *La Presse* vous raconte l'histoire de jeunes tueurs qui ont évité la prison pour adultes.

CAROLINE TOUZIN

Contrairement à ce qu'on peut penser, les adolescents qui ont commis des homicides sont rarement les plus compliqués à traiter.

C'est ce qu'affirme le Dr Louis Morissette, fort de sa longue expérience à titre de psychiatre responsable clinique de l'unité spécialisée pour adolescents violents à l'Institut Philippe-Pinel.

En 30 ans, le psychiatre a traité plus d'une cinquantaine de jeunes Québécois qui ont commis un homicide. La plupart avaient tué un proche ou une connaissance.

« Souvent, ce sont des gens qui n'ont pas de graves problèmes de délinquance ou de consommation », décrit le Dr Morissette. Ce sont les cas les plus simples à réhabiliter.

« Un jeune qui fait des mauvais coups depuis l'âge de 12 ans et qui finit, à 17 ans, par tuer quelqu'un au cours d'un vol de dépanneur, c'est compliqué à traiter, explique le psychiatre. Celui qui tue sa copine ou sa mère parce qu'il pense qu'elle l'empoisonne et qu'il va être libéré quand il va l'avoir tuée ; le pronostic est meilleur. »

La directrice des services aux jeunes contrevenants au Centre jeunesse de Montréal Michèle Goyette, abonde dans le même sens. « En général, les situations d'homicide sont spectaculaires et inquiétantes, dit-elle. Or, sauf dans les rares cas de jeunes qui ont adopté la délinquance comme mode de vie, c'est une combinaison de facteurs dans la vie d'un adolescent qui le font passer à l'acte et qui ne pourraient pas arriver une seconde fois. »

Mme Goyette fait un parallèle avec un accident de voiture. « Tu serais parti une minute avant, l'autre voiture serait partie deux minutes après et l'accident n'aurait pas eu lieu », illustre-t-elle.

De grands impulsifs

« N'importe quel parent d'adolescents vous dira que parfois, il y a des comportements, des réflexions, des choix que ses enfants font qu'il ne comprend pas. C'est une période où ils sont dans une grande impulsivité », ajoute Mme Goyette, qui travaille depuis 35 ans en délinquance juvénile.

Il faut amener le jeune à parler de son crime, pour ensuite travailler ses « distorsions cognitives », explique sa collègue, éducatrice d'expérience, Nathalie Gélinas.

Mme Gélinas donne souvent cet exemple : deux jeunes aux prises avec de graves problèmes à la maison ont un besoin d'appartenance à combler. L'un va entrer dans les gangs de rue, l'autre chez les scouts. L'un va faire du mal aux autres, l'autre va faire des totems.

« Mes jeunes me répondent : ben là, on ne va pas passer nos fins de semaine à faire des nœuds coulants dans le bois. On rit, mais ils comprennent qu'ils doivent répondre à leur besoin de façon positive, sinon, ils vont déraper à nouveau. » Durant leur séjour au centre jeunesse, ils suivent des ateliers obligatoires, notamment sur la gestion de la colère.

Même les jeunes les plus durs peuvent changer, puisque leur personnalité n'est pas encore construite, croient les experts.

« Notre travail, c'est de protéger la société. On doit chercher ce qui a provoqué une telle distorsion cognitive chez le jeune pour éviter qu'il fasse d'autres victimes », dit Mme Goyette, du centre jeunesse.

Choc post-traumatique

La première chose à faire, c'est d'évaluer le jeune pour trouver le traitement approprié, dit le Dr Morissette. Qui a-t-il tué ? A-t-il des problèmes de consommation ? De maladie mentale ? Souffre-t-il d'un choc post-traumatique ? Car, oui, beaucoup de jeunes qu'il a vu passer au fil des ans avaient subi un choc après avoir tué, tel un soldat qui revient d'Afghanistan, souligne le psychiatre.

« Les victimes n'aimeront pas ce que je vais dire, mais ce qui est le plus délicat, c'est de faire accepter au jeune qu'il peut avoir une vie malgré ce qu'il a fait, indique le Dr Morissette. Le plus gros obstacle à la réinsertion sociale, c'est le poids de la culpabilité. »

Psychopathe, non, normal

Les jeunes meurtriers passent souvent pour des êtres froids et sans cœur. Le Dr Morissette se souvient d'un ado qui avait tué son père, sa mère et son frère. Les policiers qui venaient de l'interroger avaient dit au psychiatre qu'il était le plus grand psychopathe qu'ils avaient rencontré.

Or, ce jeune avait une réaction normale, lance le Dr Morissette. « Les jeunes qui ont commis un homicide vivent une charge émotive tellement grande que le disjoncteur décroche. Ils apparaissent froids et non repentants, mais ça fait partie du processus », poursuit le psychiatre. Ils vont vivre leur deuil seulement plusieurs années plus tard.

> **« Sauf dans les rares cas de jeunes qui ont adopté la délinquance comme mode de vie, c'est une combinaison de facteurs dans la vie d'un adolescent qui le font passer à l'acte et qui ne pourraient pas arriver une seconde fois. »** — Michèle Goyette, directrice au Centre jeunesse de Montréal

À moins de recevoir une peine pour adultes, un ado coupable d'un meurtre prémédité risque d'être condamné à six ans de placement en centre jeunesse suivi de quatre ans de surveillance. Dix ans, est-ce assez long ? C'est amplement de temps pour travailler avec le jeune afin d'éviter la récidive, répondent les experts.

« Contrairement à la croyance populaire, la plupart des gens qui commettent des crimes graves au Canada peuvent facilement être réintroduits dans la communauté après quelques années d'incarcération », estime le Dr Morissette.

« Si on fait juste les enfermer sans les traiter, quand ils vont sortir, en général ça va être pire », ajoute l'éducatrice d'expérience Nathalie Gélinas.

« Malheureusement, lorsqu'on voit des gros délits comme ce qui est arrivé à Trois-Rivières [deux ados sont accusés d'avoir commis un triple homicide], l'émotion prend le dessus sur la raison », poursuit le Dr Morissette.

Là, c'est le psychiatre qui parle. Lorsqu'il met son chapeau de père de famille, il nuance : « Si ma fille se fait violer ou tuer ce soir, je vais vouloir la même chose que les parents des victimes de Trois-Rivières ou d'ailleurs, mais si on parle en terme de protection du public, une longue peine d'incarcération sans traitement, c'est inutile. »

AUJOURD'HUI DANS
PAUSE SANTÉ

Disponible dans l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

LaPressePlus.ca

LA PRESSE+

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2014-03-03

Lotto 6/49D: 4 2 1 4 3 6 5 3

Sprint: 20 25 41 42 50

Loto Poker: 2♡ 8♢ 10♣ V♣ A♣

Banco: 10 14 22 23 24 26 28 29 31 36 38 41 44 49 51 52 54 59 63 65

Astro: Jour - Mois - Année - Signe — 02 DÉCEMBRE 89 BÉLIER

La Quotidienne: 3 726 / 4 8204

Triplex: 02 08 / 11 16 24

Extra: 1910745

La Poule aux Oeufs d'OR SPÉCIAL GALA

Gros lot 1 MILLION $.
Faites vite! Tirage le 23 mars.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

ADOLESCENTS MEURTRIERS

D'assassin à éducateur

CAROLINE TOUZIN

Marco* n'a pas besoin de se mettre dans la peau des jeunes délinquants qu'il tente de rééduquer. L'éducateur dans un centre jeunesse connaît leur réalité. Il est passé par là.

À 17 ans, il a poignardé à mort un autre adolescent. Au terme d'un procès, il a été reconnu coupable d'homicide involontaire. Il a écopé de trois ans de garde fermée à purger dans un centre jeunesse.

Attablé dans un restaurant d'une chaîne populaire québécoise, l'homme aujourd'hui dans la trentaine cesse de parler chaque fois qu'une serveuse s'approche. Il est réticent à aborder son crime avec une journaliste.

En même temps, lorsqu'il voit les réactions vives suscitées par le drame survenu à la mi-février à Trois-Rivières, il se dit que son histoire peut faire réfléchir.

Dans les médias sociaux, certains ont été prompts à réclamer que les jeunes soupçonnés du triple meurtre soient enfermés à double tour et qu'on jette la clé. D'autres ont carrément lancé l'idée du retour de la peine de mort.

Marco ne connaît pas ces deux ados. Mais il est convaincu d'une chose : « Des jeunes qui font parfois de mauvais choix aux conséquences dramatiques ne sont pas nécessairement de mauvaises personnes. »

C'est ce qu'il explique aux jeunes délinquants qu'il essaie de ramener sur le droit chemin. « Je me sers de mon expérience sans leur dire ce que j'ai fait. »

La plupart de ses collègues ignorent son passé. Les jeunes ne le savent pas, non plus. Il craint que leur regard sur lui ne change.

Ado, Marco ne se tenait pas avec des enfants de chœur. À l'époque, certains l'auraient étiqueté comme un membre de gang de rue. Lui, il se décrit comme un jeune très influençable.

Originaire d'Amérique centrale, il a immigré au Québec alors qu'il était à la veille de l'adolescence. Il a commencé à se tenir avec d'autres jeunes immigrants plus vieux que lui. Ils se rassemblaient pour écouter de la musique et « chiller » avec des filles. Il fermait les yeux sur leurs activités illégales.

Marco s'est mis à porter un couteau sur lui, comme ses amis. Il s'est convaincu que c'était pour se défendre contre le taxage. Un jour, il jouait au basketball avec des amis. Le ballon d'un autre groupe de jeunes est venu dans sa direction. Il l'a renvoyé avec son pied. « Ils ont pris ça pour de la provocation », dit-il.

Il y a eu une première altercation. Puis une seconde à l'arrêt d'autobus. Marco a sorti son couteau. « Je n'ai même pas vu qui j'avais touché. » Sa victime avait 15 ans. Ils ne se connaissaient pas.

Sa mère n'a pas assisté au procès. Elle n'est pas venue le voir une fois durant ses trois ans en centre jeunesse. « Je ne voulais pas voir sa déception et la tristesse dans ses yeux. Je n'ai pas insisté pour qu'elle vienne », raconte-t-il.

Il a mis du temps à parler de son crime.

Au fil des mois, ses éducateurs lui ont fait comprendre qu'il devait cesser de jeter le blâme sur les autres et prendre ses responsabilités. Et surtout, il devait apprendre à vivre avec ce qu'il avait fait.

« Les éducateurs me disaient plein de choses pour me faire réagir. Je ne leur montrais pas que ça me touchait, mais quand j'étais seul dans ma chambre, j'y repensais. »

« Des jeunes qui font parfois de mauvais choix aux conséquences dramatiques ne sont pas nécessairement de mauvaises personnes. »

— Un éducateur en centre jeunesse

Aujourd'hui, Marco tente à son tour de faire réfléchir des jeunes qui sont condamnés pour des crimes graves. « Mon expérience m'aide à entrer en relation avec les jeunes. Je prends mon temps avec eux. Je respecte la distance qu'ils installent ; les barrières qu'ils érigent pour nous empêcher de les atteindre. »

Marco est conscient de sa chance de ne pas avoir été envoyé dans une prison pour adultes. « J'aurais une moins bonne connaissance de moi-même. Je n'aurais pas confiance en mes moyens. »

Père de famille, Marco ne sait pas s'il va en parler à ses enfants un jour. Peut-être lorsqu'ils seront adultes. Pas une journée ne se passe sans qu'il repense à cette journée fatidique. « Je ne peux pas oublier », dit-il. Un jour, il aimerait rencontrer la famille de sa victime pour présenter ses excuses.

*** Son nom a été changé pour respecter son anonymat.**

Avancer pour ne pas sombrer

CAROLINE TOUZIN

À son arrivée à Cité des Prairies, Jason* se cogne la tête sur les murs. Il fait des cauchemars. Il ne se mêle pas aux autres.

À 16 ans, il craint plus que tout d'être envoyé dans une prison pour adultes. Il vient de tuer un inconnu lors d'un vol qui a mal tourné. En manque de crack, il avait besoin d'argent pour acheter sa prochaine dose. Il ne voulait pas lui faire de mal, mais la situation a dérapé.

Avant de se faire arrêter pour meurtre, il n'avait jamais eu affaire à la police. « Je ne comprenais rien. Dans ma tête, quand tu es jeune, tu ne te fais pas pogner, puis quand tu te fais pogner, ils te relâchent », nous raconte-t-il.

Un an plus tard, il plaide coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire. Soulagement. Il pourra rester à « Cité », le centre jeunesse où aboutissent les délinquants les plus dangereux de Montréal.

Il sera condamné à y passer trois ans. Autant d'années où ses éducateurs lui montreront comment reprendre sa vie en main. Parce qu'au moment de son crime, tout va mal. Absolument tout. À l'école. Dans sa famille. Avec ses amis.

Libre depuis deux ans, Jason a accepté de raconter son histoire à *La Presse*. Il a remis les pieds à Cité des Prairies pour la première fois pour l'entrevue. En revoyant son ancienne éducatrice, il l'a serrée dans ses bras.

« Quand je suis arrivé ici après mon délit, j'étais sous le choc. Je n'écoutais personne. Je ne parlais à personne. Mon corps était là, mais ma tête était ailleurs », se souvient-il. Ça lui a pris six mois avant d'aborder quelqu'un dans son unité – son groupe de jeunes contrevenants.

Alors que Jason n'avait jamais été encadré de sa vie, il s'est retrouvé dans un environnement où tout est réglé au quart de tour. Ici, les déplacements sont limités. Les portes sont verrouillées.

Au début, l'ado était passif. « Je faisais le minimum jusqu'à ce que je me tanne de ne pas être bien. J'ai compris que j'avais un problème », raconte-t-il.

Il s'est mis à s'impliquer dans les activités du centre au point où à la fin de sa peine, c'est lui qui faisait faire la visite des lieux aux nouveaux éducateurs.

« Ici, je n'avais pas le temps de me pogner le cul. J'allais à l'école, je suivais des ateliers, on faisait des sports d'équipe », dit-il, quasi nostalgique.

Il trouve cela dur de s'adapter à la vie hors des murs de « Cité ». Quand il prend l'autobus, il a l'impression que tout le monde le dévisage comme s'il avait le mot « assassin » écrit à l'encre indélébile sur le front.

Grand consommateur de drogues au moment de son crime, il admet avoir eu des « faiblesses » depuis sa sortie du centre jeunesse.

« La rechute fait partie de la réadaptation. L'idée, c'est qu'il ne commette plus de crime violent. »

— L'ancienne éducatrice de Jason*

« La rechute fait partie de la réadaptation », nous explique son ancienne éducatrice. L'idée, c'est qu'il ne commette plus de crime violent. Dans leur jargon, les éducateurs parlent de l'approche de « réduction des méfaits ».

Sa mère, chez qui il vit, lui rappelle continuellement son crime. « C'est hard. Chaque fois que je sors tard le soir, elle me dit : n'oublie pas ce que tu as fait, ne fais pas le cave. »

Il n'a pas besoin de sa mère pour le lui rappeler. « Jouer au tough pour plaire aux autres m'a fait faire une grosse connerie. J'ai encore de la misère à me regarder dans le miroir ; à ne pas me trouver lâche. »

Au centre jeunesse, Jason a appris à ne plus se mentir à lui-même. Et à exprimer ce qu'il ressent. Même si la vérité est parfois crue. « Je ne pense pas pouvoir me pardonner un jour, mais je ne peux pas vivre dans le passé. Sinon, je ne réussirai pas à avancer. »

Jason occupe un petit boulot qui ne le rend pas heureux. Il souhaite terminer son secondaire et devenir mécanicien.

Le jeune homme mesure sa chance de ne pas avoir écopé une longue peine à purger parmi les criminels endurcis. « J'aurais servi de viande fraîche, croit-il. Je me serais suicidé ou je me serais endurci. »

*** Nom fictif pour respecter la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.**

Trois cas récents

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

21 janvier 2013, Dorval

« Menteur », « influençable » et « impulsif ». C'est ainsi qu'un psychiatre a décrit au tribunal l'adolescent de 12 ans qui a tué son frère de 16 ans d'une balle dans la tête. L'ado manipulait un pistolet semi-automatique de calibre 9 mm en présence d'un ami et de son frère aîné lorsque le coup est parti. Le drame s'est déroulé dans la chambre de l'ado de 12 ans au domicile familial de Dorval. D'abord inculpé d'homicide involontaire, il a plaidé coupable à une accusation réduite de négligence criminelle causant la mort. Il avait volé l'arme chez sa grand-mère et avait commis un vol à main armée trois semaines plus tôt. L'ado est en liberté en attendant que sa peine soit prononcée. Son avocate suggère une probation de 6 mois, puisqu'il a déjà passé 11 mois en Centre jeunesse depuis le drame. De son côté, la poursuite propose une peine de 18 mois de garde ouverte, suivie d'une probation de 18 mois. La peine sera prononcée plus tard cette année. « J'ai le goût de tuer le *dude* [...], avec ça je me fais *full cash*. J'ai le goût en crisse. »

PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE

26 février 2012, Sainte-Adèle

David*, 17 ans, a envoyé ce message texte à un ami quelques jours avant de tuer son voisin, le pharmacien Gary Quenneville (à gauche sur notre photo). Avec ses amis, il a élaboré le plan « Mexico », qui consistait à aller chez l'homme de 60 ans alors qu'il était là, l'attacher et le forcer à divulguer son NIP. Avec l'argent, les jeunes partiraient pour le Mexique. Le 26 février 2012, David est allé cogner à sa porte, un couteau dans la main gauche, un marteau dans la main droite. M. Quenneville est allé ouvrir. L'ado l'a poignardé, rué de coups, puis étranglé. Ses amis sont venus le rejoindre après le meurtre pour piller la maison. Deux ans plus tard, David a plaidé coupable à une accusation de meurtre prémédité. La Couronne voudrait qu'il soit jugé comme un adulte. La décision n'a pas encore été rendue.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

27 juin 2010, Sainte-Julie

À 15 ans, Jérémie* a décidé de se « libérer » de sa mère. Il l'a étranglée à mains nues chez elle, à Sainte-Julie. À 6 ans, il était déjà très agressif envers celle qui l'élevait seule depuis sa naissance. Elle l'a amené plusieurs fois consulter un psychologue au fil des ans. Rien n'a changé. L'ado a connu de graves problèmes de drogue. Le 27 juin 2010, il a demandé à sa mère de le reconduire chez sa copine. Elle a refusé. Il s'est mis à fantasmer sur l'idée de la tuer. « Ça fait 15 ans que je me fais contrôler comme un petit chien, d'la marde. Je vais avoir le contrôle de ma vie », a-t-il dit à une déléguée jeunesse après son crime. Il a défoncé la porte de la chambre de sa mère. Il lui a serré le cou durant plusieurs minutes pour « être sûr » de la tuer. Il a ensuite invité un ami à venir « buzzer » dans son sous-sol, puis ils se sont rendus chez la copine de Jérémie, à Varennes. Le lendemain, il a composé le 911. « Dans la chambre à ma mère, il y a son cadavre. C'est moi qui l'ai tuée. Venez me chercher. » Il a été condamné à sept ans de mise sous garde et de surveillance, soit la peine maximale prévue pour un meurtre non prémédité.

*** Noms fictifs. La loi interdit de publier le nom des adolescents et tout renseignement permettant de le reconnaître. Textes de Caroline Touzin.**

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

LA PRESSE

RADIO-CANADA

RETROUVEZ LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE ET AUSSI CELLES DES SEMAINES PRÉCÉDENTES SUR LAPRESSE.CA/PERSONNALITE

Partenaire de l'excellence Financière Manuvie Pour votre avenir

DÉBATS

LA PRESSE
André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

La crise virtuelle

ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Le sondage CROP-*La Presse* publié hier indique que l'appui à la Charte des valeurs est solide; la moitié des Québécois y sont favorables, contre 40 % qui s'y opposent. Les résultats de l'enquête recèlent toutefois une donnée paradoxale: peu de gens ont fait affaire avec un employé du secteur public portant un signe religieux.

La mesure-phare de la Charte des valeurs s'attaque à un problème qui n'existe pas.

Seulement 21 % des Québécois disent avoir rencontré une infirmière portant un signe religieux au moins une fois au cours des cinq dernières années. La proportion est encore plus faible pour les autres catégories de professionnels: 10 % des personnes interrogées ont eu affaire à un enseignant arborant un signe de foi, 4 %, un policier et 3 %, un juge. Parmi les Québécois qui ont été servis par un employé du secteur public portant un vêtement ou un bijou religieux, 59 % affirment que cette situation ne les a «pas du tout» mis mal à l'aise, et 87 % disent avoir été satisfaits du service reçu.

Ces données démontrent que la mesure-phare de la Charte des valeurs s'attaque à un problème qui n'existe pas. C'est ce qui la rend particulièrement odieuse: on ne devrait limiter l'exercice d'un droit fondamental (ici, la liberté religieuse) que lorsque confronté à des circonstances graves et exceptionnelles. La crainte d'une invasion du Québec par des commandos intégristes (!) ne constitue certainement pas une raison suffisante.

Plus une personne a croisé des employés du secteur public portant un signe religieux, plus elle tend à s'opposer à l'interdiction. Ainsi, les anglophones et allophones sont deux fois plus nombreux que les francophones à avoir été servis par quelqu'un arborant un symbole religieux; pourtant, 60 % d'entre eux sont «tout à fait en désaccord» avec la proscription annoncée par le gouvernement.

Le mécontentement provoqué par la Charte au sein des minorités culturelles ressort clairement du sondage CROP: 82 % sont contre le projet de loi. Pauline Marois disait la semaine dernière ne pas sentir «sur le terrain» l'inquiétude des anglophones et allophones; de toute évidence, la première ministre ne fréquente pas le même «terrain» que les membres de ces communautés.

Si le gouvernement péquiste avait voulu rassembler les Québécois autour de cet enjeu, il aurait proposé une interdiction limitée aux seuls vêtements couvrant le visage. En effet, même chez les Québécois anglophones et allophones, une majorité s'oppose à ce que les travailleurs du secteur public aient le visage caché par une burqa ou un niqab. Une telle politique aurait évité à la province un débat douloureux dont elle risque de porter longtemps les cicatrices.

Une dernière observation: même si le gouvernement Marois a présenté sa Charte comme une manière de garantir la laïcité de l'État, la population n'exige pas la disparition de tous les symboles religieux. Selon le sondage CROP, près de 60 % des Québécois n'ont pas d'objection à ce qu'un employé du gouvernement porte un crucifix. Ce qui dérange, ce n'est pas la religion comme telle; c'est la religion des autres.

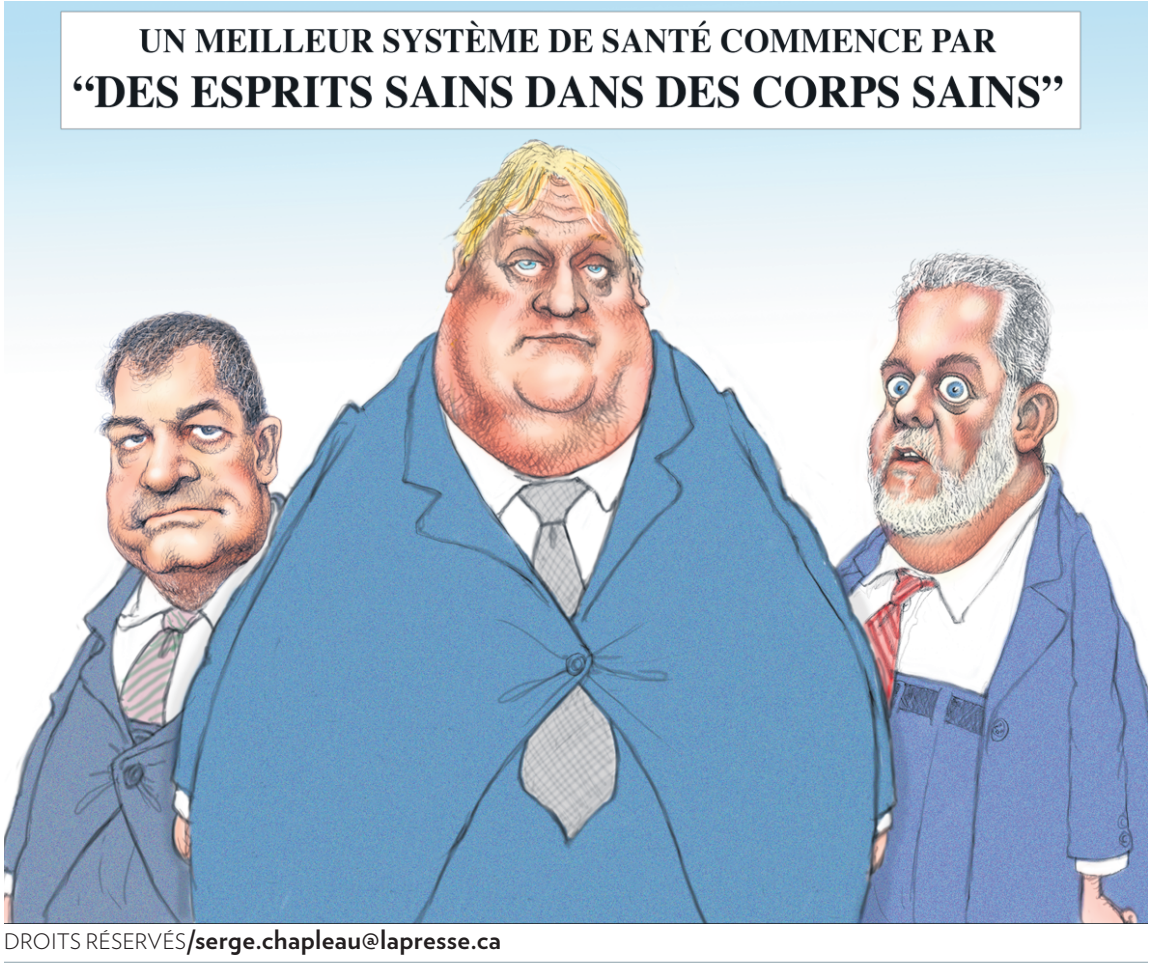

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Orphelins politiques

PAUL ST-PIERRE PLAMONDON, JEAN-FRANÇOIS GINGRAS, SÉBASTIEN BOYER, JULIE DAUBOIS, PHILIPE LAVALLÉE, JEAN-PHILIPPE MASSICOTTE ET LAURENCE TREMPE
Les auteurs sont avocats, ingénieurs, étudiant en histoire, gestionnaire de projet et producteur. Ils ont tous moins de 40 ans.

Il semble donc que nous nous dirigions à nouveau vers une élection en vue de laquelle un gouvernement a monté en épingle un enjeu afin de nous faire oublier ses déboires et tenter d'aller chercher une majorité au moment opportun. Pour une deuxième campagne électorale consécutive, la soif de réélection du parti au pouvoir passe avant l'intérêt public et la stabilité de notre société.

La stratégie du Parti québécois en ce qui a trait à la Charte des valeurs n'est pas sans rappeler celle adoptée par le gouvernement Charest lors des dernières élections: la stratégie de l'intransigeance. En 2012, la cible en était les étudiants «fainéants» et «hors-la-loi» devant qui Jean Charest n'allait faire aucune concession. En 2014, ce sont plutôt les femmes voilées qui sont soudainement désignées comme une menace si sérieuse que le gouvernement péquiste ne puisse considérer aucun compromis à son projet de charte.

La hausse des droits de scolarité et la laïcité de l'État sont des débats nécessaires et pertinents dans le cadre d'une société démocratique. Mais, dans ces deux cas, les enjeux ont été instrumentalisés de manière irresponsable par nos gouvernements, ce qui n'est pas sans conséquence pour la société québécoise.

Reste la CAQ, qui a fait des changements de cap une habitude et qui se distingue principalement par ses déclarations empreintes de pensée magique. À l'écoute du discours caquiste, nous doutons très fortement qu'une baisse importante des impôts entraîne également un équilibre budgétaire.

La continuité

Est-ce trop demander que de vouloir un État qui prépare ses dossiers avant d'annoncer ses projets de loi? Où en sont l'esprit démocrate et l'inspiration des assemblées de cuisine de l'époque de Lévesque? Qu'est devenu l'engagement péquiste de tenir des élections à date fixe? Y a-t-il un seul parti politique au Québec qui n'ait pas jeté l'éponge quant à la question environnementale?

Lorsque les péquistes utilisent les mêmes techniques que les libéraux ou l'Union nationale, il est normal que la relève ne suive pas.

Comment expliquer les subventions tous azimuts à quelques jours des élections, si ce n'est que l'on s'inspire des techniques de distribution de cadeaux et de caisses de bière de l'époque Duplessis? Lorsque les péquistes utilisent les mêmes techniques que les libéraux ou l'Union nationale, il est normal que la relève ne suive pas.

La démarcation générationnelle est très claire en ce qui a trait au Parti québécois et à sa charte: les sondages indiquent que les moins de 44 ans n'embarquent pas et le caractère vieillissant du Parti québécois le confirme. Mais la relève ne veut pas pour autant redonner le pouvoir à une gouvernance libérale marquée par les conflits d'intérêts.

Esprit démocrate et progressiste

Ironiquement, ce que cette nouvelle cohorte réclame, c'est moins de corruption, plus de contenu et un esprit davantage démocrate et progressiste, à l'image des valeurs du fondateur du Parti québécois. Le PQ étant prêt à trahir ses valeurs fondatrices pour se faire élire, cette relève est contrainte de se chercher un autre véhicule politique. Et elle cherche toujours.

Nous irons voter par devoir civique, mais sans qu'il n'y ait d'inspiration. Ce que nous souhaitons sincèrement, c'est que ces élections imminentes, de même que le dépôt du rapport de la commission Charbonneau, marquent la fin d'une époque et déclenchent l'émergence d'un nouveau cycle politique où la relève politique prendra les devants plutôt que de se faire dicter la marche à suivre par les mêmes qui dirigent le Québec depuis des décennies et où elle marquera une rupture avec les mœurs politiques dépeintes par la commission Charbonneau.

Message aux générations X et Y: la tempête parfaite qui permettra notre engagement en politique est peut-être sur le point d'arriver. Message aux baby-boomers découragés et exaspérés: vous êtes les bienvenus, nous aurons besoin d'aide.

DEBATS@LAPRESSE.CA

Des idées évolutives

Madame Desjardins, courtisée par le PQ, est en mode réflexion. Une image me vient à l'esprit. J'imagine le duo Desjardins – Bureau-Blouin expliquant, avec la conviction qui convient à leur nouvel alignement, qu'il est raisonnable et justifié d'augmenter les frais de garderie de sorte que la contribution des parents concernés se rapproche un tant soit peu de la proportion en vigueur au début. Mais cette idée n'est-elle pas ce qu'il y a de plus contraire à celle défendue par ces deux-là avec tant d'acharnement au printemps des casseroles? Il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idée, direz-vous, mais est-ce un argument pour en changer si vite?

Benoit Lauzière

Rien n'est égal

Est-ce que les plombiers de Drummondville exigent le même salaire que leurs confrères de Montréal ou de Toronto? Est-ce que le prix des maisons à Vancouver est le même que celui des maisons des autres provinces? Est-ce que l'impôt provincial et les taxes municipales sont les mêmes partout au Canada? Alors, de quel chapeau sort-on que les médecins devraient avoir le même salaire dans tout le pays, sans tenir compte du coût de la vie local?

Robert Vallée, Brosssard

Baignades sous haute surveillance

Mes enfants de 2, 5 et 8 ans souhaitent aller à la piscine durant la relâche scolaire. Quelle bonne idée! Plusieurs piscines de Montréal affichent un horaire de bain libre spécial durant la relâche. Cependant, les ratios imposés par les règlements de Montréal, soit un adulte pour un enfant de moins de 3 ans et un adulte pour deux enfants de 3 à 7 ans, font que nous n'avons pas le droit de nous baigner si je suis seule. Question de sécurité, m'a-t-on répondu. J'ai proposé de mettre une veste de flottaison (VFI) à ma fille de 5 ans, mais non, ce n'est pas suffisant. Je ne peux croire que ma fille de 5 ans, équipée d'un VFI, a besoin de la surveillance exclusive d'un adulte dans trois pieds d'eau. Nous irons finalement nous baigner à Laval, où il n'y a pas de ratio. Je serais toutefois curieuse de connaître le taux d'incidents dans les piscines lavalloises et montréalaises...

Katel Roddier-Deprez, Montréal

Pourquoi pas une coalition?

Avons-nous réellement besoin d'aller en élections et de dépenser des millions alors que notre économie est en déclin et notre dette s'aggrave de jour en jour? Si les partis politiques et leurs dirigeants étaient réellement au service des citoyens, ils se poseraient cette question au lieu de ne penser qu'à prendre le pouvoir. Pourquoi le PLQ et la CAQ ne formeraient-ils pas un gouvernement de coalition? Ne pourraient-ils pas mettre de côté leurs différends et travailler ensemble pour redresser notre économie et remettre le Québec sur la route de la prospérité? Hélas, il semble que ce soit trop logique. Au lieu de cela, nous allons en élection sur un projet de charte, un problème créé de toutes pièces et qui n'existe pas. De plus, on nous annonce la possibilité d'un référendum. Ce sera encore de l'argent gaspillé et d'autres déchirements à prévoir. Pourquoi ne pas travailler ensemble pour le bien de tous? Pensons à nos enfants et à nos petits-enfants?

André Comtois, Belœil

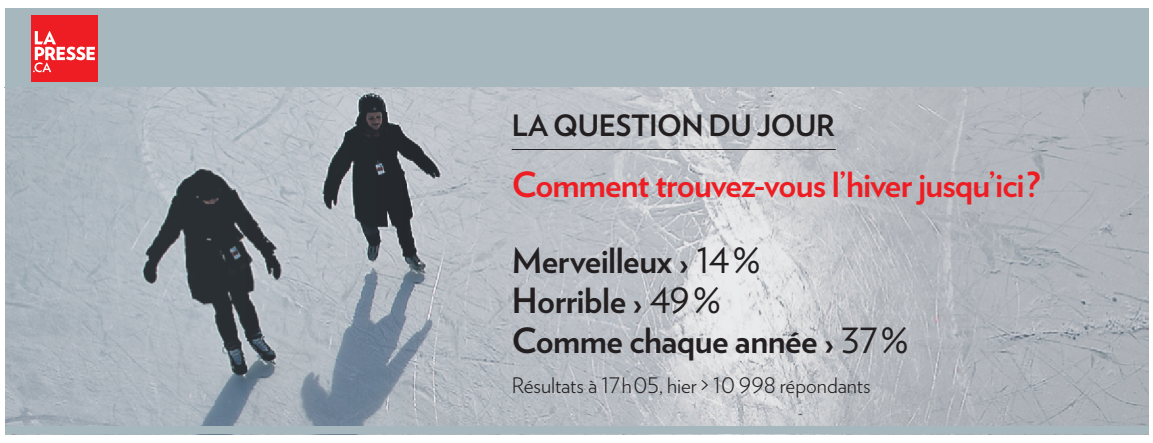

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**
RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

DÉBATS

À BIEN Y PENSER

En Floride, un Québécois pris au volant de sa voiture en état d'ébriété ne pourra plus revenir sur le territoire américain parce qu'il aura un dossier criminel. Par contre, un maire accusé de gangstérisme reçoit des tribunaux l'autorisation de venir séjourner sur le territoire américain pour deux semaines. Y a-t-il quelque chose que je n'ai pas compris?
— Sylvie Croteau

Le beau risque d'une majorité

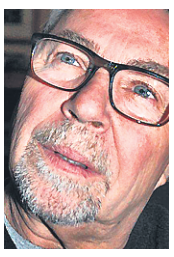

ANDRÉ ROBERT
L'auteur est président d'un cabinet conseil en management des risques industriels et développement durable. Il répond à une lettre d'opinion de Stéphane Dion publiée samedi dernier.

En réponse à votre opinion parue dans *La Presse* du 1er mars intitulée « Les risques d'une majorité », je me dois de vous féliciter: pour une fois, la logique et la simplicité avec laquelle vous avez exprimé cette opinion ont été de rigueur.

Toutefois, j'aurais plutôt intitulé cette opinion « Le beau risque d'une majorité ». J'oserais, et vous me le permettrez sûrement *a posteriori*, de répondre à votre opinion en respectant presque intégralement la séquence de votre argumentation.

Débutons par une bonne nouvelle; pour une fois, fédéralistes (à l'exception de Philippe Couillard, bien sûr) et nationalistes interprètent la boule de cristal de la même façon: le prochain gouvernement sera nationaliste… et majoritaire!

Un référendum nationaliste se doit d'être un geste réfléchi dont l'une des finalités n'est pas un tri des gens que l'on souhaite rejeter, mais un refus significatif d'être assimilés par ces mêmes gens avec qui nous cohabiterons de toute façon.

Il ne s'agit pas là d'une pure coïncidence et encore moins le fruit d'efforts investis par les candidats de toutes allégeances dans le cadre d'une campagne électorale bien rodée; d'ailleurs, celle-ci n'est même pas encore commencée – du moins officiellement – et déjà on en connaît les résultats. Il s'agit tout simplement d'un cheminement naturel qu'un peuple assumé poursuit au fil des décennies afin d'assurer sa pleine autonomie.

Deux cultures différentes

Vous soulignez le fait qu'un tel résultat aura comme conséquence la promotion d'un référendum sécessionniste comme s'il s'agissait là d'une finalité. Bien naïf celui qui n'aurait pas constaté « l'acharnement thérapeutique » séculaire à vouloir maintenir cette ambition fédéraliste à faire cohabiter nos deux cultures aussi différentes et « distinctes ». Nous n'avons qu'à tourner les yeux de l'autre côté de l'Atlantique.

Vous évoquez les coûts de même que les efforts et énergies à engouffrer dans un processus sécessionniste. Je pense que vous avez tout à fait raison: on n'a qu'à se rappeler les tristes conclusions de la non moins triste commission d'enquête sur les commandites. Qui en a fait les frais?…

Joseph Facal a peut-être raison lorsqu'il dit qu'« on ne peut pas vraiment gouverner et préparer un référendum en même temps »: il a toutefois oublié de mentionner que gouverner, c'est aussi s'assumer, par voix de référendum ou autrement.

Sur la question référendaire, nous sommes parfaitement en phase: « Le Québec devrait-il être un pays indépendant? » devrait être la question adoptée. Plus la question est complexe, plus il est compliqué d'y répondre. Les longues questions confondent les gens et sèment un doute dans la tête de ceux qui doivent y répondre.

Un référendum nationaliste se doit d'être un geste réfléchi, comme vous dites, rare et grave en même temps, et dont l'une des finalités n'est pas un tri des gens que l'on souhaite rejeter, comme vous l'affirmez, mais beaucoup plus un refus significatif d'être assimilés par ces mêmes gens avec qui nous cohabiterons de toute façon selon des règles de bon voisinage.

Pour le reste, vous pouvez toujours penser et réagir comme Philippe Couillard. Toutefois, vous n'aurez que vous même… à congédier!

PHOTO MARTIN ROY, ARCHIVES LE DROIT
Le député libéral Stéphane Dion.

La poudrière criméenne

JOCELYN COULON
L'auteur (j.coulon@umontreal.ca) est directeur du Réseau de recherche sur les opérations de paix, affilié au CERIUM de l'Université de Montréal.

Cessons de nous faire des illusions. La crise ukrainienne concentre trop d'enjeux – politiques, économiques, culturels, stratégiques – pour donner lieu à un dénouement rapide. Il faut pour l'instant se focaliser sur un de ses aspects, la situation en Crimée.

Depuis les derniers jours, la diplomatie occidentale s'époumone à condamner l'agression russe en Crimée. Chacun y va de sa déclaration, certaines n'étant pas toujours bien choisies. Ainsi, le secrétaire d'État américain, John Kerry, n'a pas résisté aux grandes envolées oratoires: « Au XXIe siècle, vous ne vous comportez pas comme au XIXe siècle en envahissant un pays sous un prétexte fabriqué. »

C'est pourtant exactement ce que les États-Unis ont fait en 2003 à propos des armes de destruction massive en Irak avec l'appui de Kerry, alors sénateur. Résultat: 200 000 morts du côté irakien. Pour l'instant, les militaires russes n'ont tué personne.

Pour autant, le temps presse. La Russie agit brutalement et méthodiquement. Elle crée sur le terrain des situations de fait qui risquent d'être irréversibles. La Crimée est dorénavant sous son contrôle. Un gouvernement pro-russe non reconnu est installé. Les bases militaires ukrainiennes sont encerclées. Chaque minute qui passe nous rapproche d'un incident susceptible de provoquer un conflit armé.

Éviter le dérapage

Pour éviter tout dérapage, les acteurs de ce drame – l'Occident, l'Ukraine et la Russie – doivent s'entendre sur un mécanisme pour calmer le jeu et lancer un processus de désescalade. Les Américains proposent le déploiement immédiat d'une mission d'observation en Ukraine sous les couleurs de l'ONU ou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ces deux organisations ont une vaste expérience dans la gestion de ce type de conflits.

Dimanche, la chancelière allemande, Angela Merkel, a discuté de cette proposition avec Vladimir Poutine. Il semblait ouvert. Toutefois, il subsiste une ambiguïté quant au déploiement géographique de cette mission. Les Américains souhaiteraient sans doute que les observateurs se rendent en Crimée et dans l'est de l'Ukraine, la partie russophone. Les Russes voudront certainement restreindre le déploiement à la Crimée.

PHOTO VASILY FEDOSENKO, REUTERS
La communauté internationale retient son souffle avec la situation qui prévaut en Crimée, où les militaires ukrainiens ont perdu la mainmise du territoire aux forces pro-russes.

Quoi qu'il en soit, si les modalités du déploiement d'une telle mission restent pour l'instant à définir, on peut raisonnablement penser que son mandat reposerait dans un premier temps sur les objectifs minimaux que la diplomatie occidentale veut atteindre: dissuader Poutine d'aller au-delà de la Crimée, contrôler la nouvelle frontière entre l'Ukraine et la péninsule criméenne, observer les mouvements de troupes et enquêter sur les causes de la crise. Dans un deuxième temps, rien n'empêcherait d'élargir ce mandat à d'autres aspects de la question ukrainienne dans le cadre d'une véritable opération de maintien de la paix.

Un gouvernement pro-russe non reconnu est installé en Crimée. Chaque minute qui passe nous rapproche d'un incident susceptible de provoquer un conflit armé.

Le pari de Poutine

Une chose demeure certaine: la Russie n'acceptera jamais le retour au *statu quo*. Poutine calcule qu'il peut se permettre d'encaisser le choc de sanctions économiques et politiques. Il le croit avec d'autant plus d'assurance qu'il sait pertinemment que l'Europe en subira les contrecoups, surtout sur le plan énergétique.

L'occupation illégale d'un territoire par une puissance étrangère n'est pas une situation inédite dans le système international. En 1974, la Turquie, alliée des États-Unis, a envahi le nord de Chypre et ses troupes y sont toujours malgré le déploiement d'une mission de Casques bleus et l'adoption de dizaines de résolutions de l'ONU lui enjoignant de se retirer. Aucun leader occidental n'a perdu le sommeil au sujet de cette affaire.

Si la mission d'observation en Crimée peut avoir des vertus apaisantes, elle peut aussi être un piège. Comme la mission de l'ONU à Chypre, elle va geler la situation au bénéfice de la Russie et, comme pour Chypre, les Occidentaux oublieront la Crimée et retisseront les liens avec Moscou. C'est toutefois la seule option à court terme pour éviter le pire.

RÉPLIQUE

Un dossier trop fort en café?

JIM GOETZ
L'auteur est président de l'Association canadienne des boissons. Il réagit au dossier d'Hugo Meunier sur les boissons énergisantes, publié samedi.

L'Association canadienne des boissons est déçue de constater que M. Meunier ait choisi de mettre l'accent uniquement sur la caféine contenue dans les boissons énergisantes, faisant fi de toutes les autres sources de caféine dans l'alimentation des Québécois. S'il était vraiment préoccupé par la consommation de caféine et son impact sur la santé d'un individu, il aurait élargi son champ d'observation pour inclure les nombreuses autres sources de caféine, et profité de cette occasion pour aider à éduquer ses lecteurs sur la façon de comprendre et de gérer leur consommation globale de la caféine.

Selon Santé Canada, le café (à 60 %) et le thé (à 30 %) représentent les principales sources de caféine dans l'alimentation des Canadiens. La Coffee Association of Canada et le NPD Group soulignent quant à eux que le groupe des moins de 24 ans est celui où la consommation de café présente la plus forte croissance: « Ils ont augmenté leur consommation au cours des trois dernières années » souligne M. Robert Carter, directeur exécutif du NPD Group, « des items comme les cafés glacés, les lattés et les autres produits de spécialité – offrant des profils de saveur plus sucrés – rejoignent vraiment les consommateurs plus jeunes. »

Les boissons énergisantes ne jouent qu'un petit rôle dans la consommation globale de caféine chez les adolescents au Québec. Une enquête réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en 2012, auprès de plus de 60 000 adolescents, indiquait que seulement 1,5 % d'entre eux les consommaient quotidiennement. Un sondage réalisé le 1er mars dernier auprès de 12 831 lecteurs de LaPresse.ca indiquait que 92 % d'entre eux n'en avaient même jamais consommé. Ceci contraste avec le plus de 60 % de Québécois qui boivent une moyenne de 2,7 tasses de café par jour.

Durant son expérience, M. Meunier a suivi de près sa surconsommation de boissons énergisantes, mais il ne fait aucune mention d'aucune autre source de caféine. A-t-il également consommé du café ou du thé? A-t-il consommé du chocolat ou encore un médicament contenant de la caféine?

Santé Canada a limité la quantité de caféine, toutes sources confondues, que peut contenir une boisson énergisante, et le total de la teneur en caféine doit être indiqué sur le contenant. Ainsi, un petit contenant de portion individuelle de boisson énergisante (250 ml ou moins) contiendra environ 80 mg de caféine, tandis que les plus grands contenants de portion individuelle seront limités à une teneur en caféine de 180 mg. Par ailleurs, certains cafés du commerce contiennent plus de 400 mg de caféine par tasse, et pourtant, ces derniers ne sont pas tenus d'indiquer la teneur en caféine sur leurs contenants.

Les boissons énergisantes ne jouent qu'un petit rôle dans la consommation globale de caféine chez les adolescents au Québec.

Pour les groupes qui sont préoccupés par le contenu en sucre des boissons énergisantes, il est important de souligner que plusieurs options sans sucre sont disponibles.

L'Association canadienne des boissons considère qu'une discussion objective et équilibrée sur la caféine est essentielle si nous voulons donner aux consommateurs l'information nécessaire pour faire des choix éclairés en matière de boissons.

RÉPONSE D'HUGO MEUNIER

M. Goetz,

J'avoue avoir un peu de mal à saisir vos arguments sur la caféine et l'idée que j'aurais « fait fi de toutes les autres sources de caféine dans l'alimentation des Québécois ».

Votre association, par l'entremise de votre porte-parole, est pratiquement celle qui aborde le plus la question de la caféine dans l'ensemble du dossier. Il y a pourtant autre chose que de la caféine dans ces boissons et c'est justement autour de ces inconnues – et des inquiétudes qu'elles soulèvent – que se questionnent la plupart des intervenants cités dans le reportage. En reprenant ici presque point par point les arguments émis par votre porte-parole, l'association cherche vraisemblablement à passer un message au sujet de la consommation de caféine. Tant mieux si *La Presse* lui permet – une fois encore – de le faire. Pour ma part, je n'ai pas bu de café ni de thé, ou consommé du chocolat (ou si peu) ou des médicaments contenant de la caféine durant mon expérience. L'idée était justement de remplacer ma consommation de café par des boissons énergisantes.

J'estime que l'Association canadienne des boissons élude complètement le vrai débat en affirmant souhaiter « une discussion objective et équilibrée sur la caféine ».

Je reste convaincu que les centaines de parents, enseignants, médecins et familles de victimes qui se sont manifestés à l'intérieur et en marge de notre dossier s'attendent à plus qu'un débat sur la caféine.

Sincèrement,

Hugo Meunier

LE TOUR DU GLOBE

Israël L'heure des décisions « difficiles »

Barack Obama a appelé hier Benyamin Nétanyahou à prendre des décisions « difficiles » pour la paix au Proche-Orient, mais le premier ministre israélien lui a répondu que les Palestiniens n'avaient pas rempli leurs obligations dans ce processus. « Je pense qu'il est toujours possible de créer deux États, un État juif d'Israël et un État de Palestine dans lequel les gens vivront côte à côte dans la paix et la sécurité », a dit M. Obama à M. Nétanyahou. « Mais c'est difficile et cela requiert des compromis de tout le monde. » — AFP

Italie Peine de prison pour Beppe Grillo

Beppe Grillo, chef du Mouvement cinq étoiles, a été condamné hier à quatre mois de prison ferme pour avoir brisé les scellés du chantier du TGV Lyon-Turin. Onze autres militants opposés à la construction de cette ligne ont également été condamnés à des peines allant jusqu'à neuf mois de prison. « Votre solidarité est d'une grande aide. Je n'abandonnerai pas. C'est nous qui vaincrons », a déclaré Beppe Grillo sur son compte Twitter. — AFP

PHOTO AFP

Algérie Bouteflika sollicite un quatrième mandat

À 45 jours de la présidentielle en Algérie, Abdelaziz Bouteflika a annoncé hier à la télévision le dépôt de sa candidature pour un quatrième mandat, alors que des critiques fusent sur sa capacité à gouverner. Il s'agit de ses premiers propos publics après son AVC du 27 avril 2013, qui l'a maintenu hospitalisé durant 80 jours. Sa voix était à peine audible, mais il a montré une amélioration de ses mouvements par rapport à de précédentes images. — AFP

Les autobus de la discorde

Des manifestants ciblent les véhicules servant au transport des employés d'entreprises de haute technologie

MARC THIBODEAU

Le boom que connaît la Silicon Valley, et l'afflux résultant de jeunes « techies » qui engrangent des salaires faramineux, fait des vagues à San Francisco.

PHOTO TIRÉE DE TWITTER

Des manifestants bloquent un Google Bus (Gbus) à Oakland, en Californie.

La ville voit son tissu social transformé par l'arrivée de ces riches employés qui cadrent mal avec l'image de Mecque de la contreculture qui lui a longtemps été associée.

La greffe ne se fait pas sans heurt et a débouché, au cours de la dernière année, sur une campagne de dénonciation ciblant… des autobus.

La plupart des entreprises technologiques de renom offrent à leurs employés des services de navettes qui leur permettent de se rendre de San Francisco à leur lieu de travail sans avoir à utiliser leur voiture ou les transports en commun.

Les autobus blancs de firmes comme Google et Yahoo!, qui utilisent les arrêts des autobus publics, ont fait l'objet à plusieurs reprises d'opérations-chocs visant à dénoncer l'émergence d'un système à deux vitesses opposant riches et pauvres en matière de transports.

Au cours de la dernière année, plusieurs de ces véhicules privés ont été bloqués temporairement par des manifestants. D'autres opposants se sont réunis sous l'œil attentif des médias pour détruire une piñata représentant un des véhicules de Google.

Bien que les interventions se soient généralement terminées sans violence, certaines ont dérapé.

Dans la ville voisine d'Oakland, des manifestants ont fracassé la vitre d'un véhicule de Google, ce qui a poussé les entreprises à intégrer du personnel de sécurité à bord.

Le message à l'attention des occupants de l'autobus était décidément peu amène. « Vous vivez vos vies confortables entourés par la pauvreté, l'itinérance et la mort, apparemment indifférents à ce qui vous entoure, perdus dans la richesse et le succès. Mais regardez autour de vous la violence et la dégradation. C'est le monde que vous avez créé… », ont-ils indiqué dans un pamphlet.

Symbole

Les autobus sont devenus le symbole d'un problème plus général, qui est celui de l'embourgeoisement et de l'impact de l'afflux des employés de la Silicon Valley sur les loyers à San Francisco. La ville est aujourd'hui devenue l'une des plus chères des États-Unis.

L'écrivaine Rebecca Solnit, dans un essai paru l'année dernière dans le *London Review of Books*, disait voir les autobus des firmes technologiques comme des « vaisseaux spatiaux à bord desquels nos maîtres extraterrestres venaient d'atterrir ».

L'auteure relate qu'elle a rapidement constaté, après s'être lancée à la recherche d'un appartement il y a quelques années, que la compétition était féroce. Et que la proximité avec les arrêts des autobus de Google ou d'Apple était souvent mise en valeur par les annonceurs pour attirer leurs employés.

De « jeunes gens armés de chéquiers » et d'épais CV prenaient d'assaut les logements disponibles, s'engageant dans une « surenchère d'offres » pour convaincre le propriétaire de les choisir – par exemple en offrant de payer d'emblée une année complète de loyer.

Expulsions

Les expulsions de locataires, motivées par la volonté de propriétaires désirant profiter de la manne de la Silicon Valley, ont bondi, relate l'auteure, qui cite les cas de plusieurs amis évincés sans considération. Ces expulsions auraient augmenté de 25 % entre 2012 et 2013.

Une organisation, Heart of the City, dénonce le fait que le nouveau boom technologique « fait exploser le cœur de San Francisco ». Elle a mobilisé l'année dernière un autobus similaire à ceux des sociétés ciblées pour dénoncer les « technologies d'embourgeoisement et d'expulsion ».

La cristallisation des tensions autour des services de navettes privées a amené en janvier la Ville de San Francisco à adopter un projet-pilote qui obligera les entreprises à payer 1 $ pour chaque arrêt sur les voies utilisées par les autobus publics. Une mesure qui devrait générer 1,5 million de dollars par année, mais qui a été considérée comme insuffisante par les détracteurs des entreprises.

Le maire de la ville, Ed Lee, a déploré le fait que certaines personnes cherchent à opposer un secteur économique qui connaît du succès au reste de la société.

« La réalité est qu'ils ne représentent que 8 % de notre économie », a-t-il noté.

« Vous vivez vos vies confortables entourés par la pauvreté, l'itinérance et la mort, apparemment indifférents à ce qui vous entoure, perdus dans la richesse et le succès. Mais regardez autour de vous la violence et la dégradation. C'est le monde que vous avez créé… » — Extrait d'un pamphlet publié par des manifestants

Procès Pistorius Les familles côte à côte

Les familles d'Oscar Pistorius, l'accusé qui a plaidé non-coupable de meurtre, et de Reeva Steenkamp, sa présumée victime, ont vécu la première journée d'audience hier côte à côte, sur le même banc, évitant soigneusement d'échanger un regard. June Steenkamp, 67 ans, mère de Reeva, a fixé sans ciller le premier témoin, une voisine venue raconter comment elle a vécu à distance les derniers instants de sa fille. Réveillée en pleine nuit de la Saint-Valentin 2013 par des hurlements de terreur, elle a entendu des cris que l'on ne pousse « que quand votre vie est menacée ». — Agence France-Presse

PHOTO THEMBA HADEBE, REUTERS